



**Pays
Rhénan**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RAPPORT D'ACTIVITES 2016

L'année 2016 a été placée sous le signe de la subsidiarité et de la solidarité.

La force d'une Communauté de Communes, par le principe de subsidiarité, est de pouvoir mener les dossiers que les communes ne pourraient conduire seules. Ainsi en 2016, la Communauté de Communes du Pays Rhénan s'est vue transférer deux nouvelles compétences : la GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) ainsi que Maisons des Services au public. En outre, suite à la dissolution du SMIEOM, elle reprend l'exercice de la compétence Ordures Ménagères en régie. Le principe de solidarité s'est traduit par le versement des premiers fonds de concours en soutien aux projets de développement des structures périscolaires municipales.

Ce rapport d'activités vous permettra de prendre connaissance d'une façon plus approfondie des décisions prises, des objectifs fixés, et des actions d'ores et déjà engagées.

C'est à tous les élus de s'impliquer pour développer cette nouvelle collectivité au profit de toutes les communes et de ses habitants.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce rapport.

Louis BECKER, Président

Rapport présenté au conseil communautaire le 19 juin 2017

Le présent rapport a été rédigé en vertu de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités « Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune et de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »

SOMMAIRE

Présentation de la Communauté de Communes	3
Les compétences	4
2016 en quelques chiffres et dates	5
Ressources	6
Décider ensemble.....	6
L'équipe de la Communauté de Communes.....	8
Relations avec les communes.....	10
Communication	11
Les partenaires	12
Les finances	13
Le Projet de Territoire	18
Economie – Tourisme	19
Aménagement – Equipements – Environnement	29
Service aux habitants	40
Annexes	48
Compte administratif 2016	48
Liste des délibérations	49
Revue de presse	56

PRESENTATION

18 communes



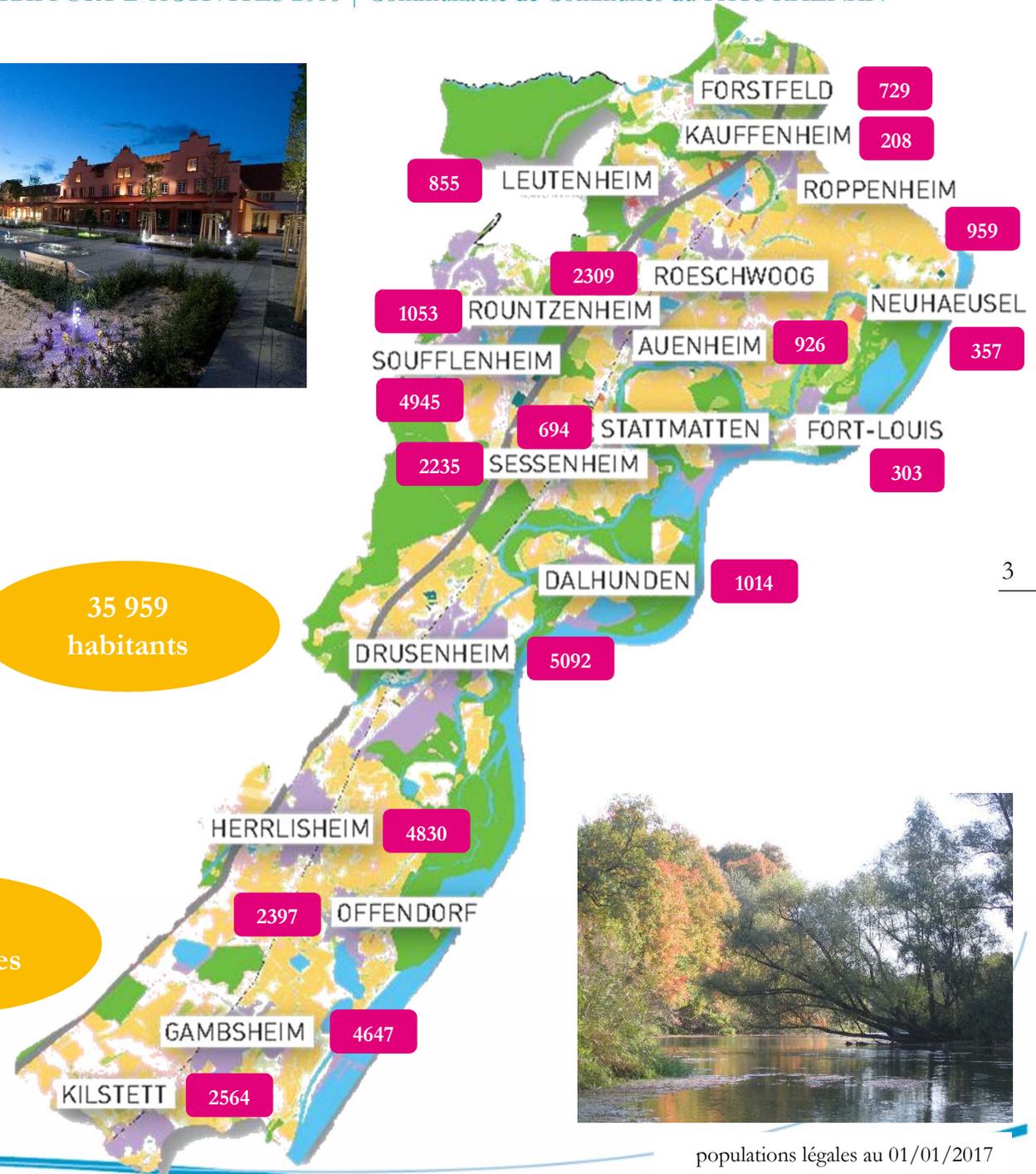
162 km²



35 959 habitants

2 114 entreprises

7 678 emplois



LES COMPETENCES (arrêté préfectoral du 28/12/2016)

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Adhésion à l'ADEAN
- Zones d'Aménagement Concertées (ZAC)
- Réserves foncières / Etablissement Public Foncier (EPF) du Bas-Rhin
- Accueil des gens du voyage
- Plan Local d'Urbanisme (PLU) intercommunal
- Plan Local de l'Habitat (PLH)
- Système d'Information Géographique (SIG)
- Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN)
- Itinéraires cyclables
- Voirie des Zones d'Activités
- Maison de services au public

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

- Animation et promotion touristiques
- Itinéraires de découverte
- Signalétique touristique
- Zone de loisirs et d'hébergement de plein-air du Staedly
- Offices de Tourisme
- Action transfrontalière à vocation touristique

ENVIRONNEMENT

- Sensibilisation à l'environnement et au développement durable
- Lutte contre les moustiques
- Déchets ménagers / déchèteries
- GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

PETITE ENFANCE / ENFANCE / JEUNESSE

- Structures d'accueil destinées à la petite enfance
- Relais d'Assistantes Maternelles - Parents (RAM)
- Service d'animation à destination de la jeunesse
- Schéma directeur intercommunal de service périscolaire

SPORT ET CULTURE

- Espace Sportif et Culturel (ESCAL)
- Piscines ou centres nautiques
- Réseau des médiathèques, bibliothèques
- Banque de matériel

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Zones d'activités industrielles, commerciales, artisanales, touristiques, portuaires, aéroportuaires de recherche ou de services
- Schéma des Zones d'Activités Economiques
- Modernisation de l'artisanat et du commerce / FISAC
- Immobilier à destination de l'économie
- Adhésion à des structures d'insertion sociale et/ou professionnelle
- Voiries des ZA, aires de stationnement, éclairage public

2016 EN QUELQUES CHIFFRES ET DATES

2016 en dates :

16 et 17 avril : 1^{er}
salon « l'UPER
expose »

20 juin : prise de 2
nouvelles
compétences
(GEMAPI et
maison des services)

29 octobre :
lancement du
Conseil

Intercommunal des
Jeunes

7 novembre : début
des travaux de
déconstruction sur
le site de la
raffinerie

5 décembre :
création de la régie
intercommunale
OM



Réunions : 5 conseils, 6 bureaux, 4 conférences des maires, 64 réunions PLUi, 10 comités de pilotage, 1 réunion du CIJ, 14 commissions, 28 comités exécutifs



17,4 millions de budget (1 budget principal et 8 budgets annexes)



22,31 ETP et 6 postes de saisonniers (baignade du Staedly / piscine)



Collecte de la taxe de séjour : 49 217,94 €
dont 4 459,78 € au profit du conseil départemental

GOUVERNANCE : le conseil communautaire (assemblée délibérante)

RESSOURCES

 Joseph LUDWIG AUENHEIM	 François HAUSWIRTH AUENHEIM	 Laurent MOCKERS DALHUNDEN	 Lorette PIHEN DALHUNDEN	 Jacky KELLER DRUSENHEIM	 Jérôme DIETRICH DRUSENHEIM	 Marie-Anne JULIEN DRUSENHEIM	 Valentin SCHOTT DRUSENHEIM	 Marcel VIERLING DRUSENHEIM	 Yolande WOLFF DRUSENHEIM
 Robert HEIMLICH FORSTFELD	 Charles HABERSTICH FORSTFELD	 Gérard JANUS FORT-LOUIS	 Jean-Louis MARFING FORT-LOUIS	 Hubert HOFFMANN GAMBSHEIM	 Anne EICHWALD GAMBSHEIM	 Joël HOCQUEL GAMBSHEIM	 Marie-Rose MUSSIG GAMBSHEIM	 Gabriel WOLFF GAMBSHEIM	 Louis BECKER HERRLISHEIM
 Sandra BECKER HERRLISHEIM	 Marie-Thérèse BURGARD HERRLISHEIM	 Serge SCHAEFFER HERRLISHEIM	 Alexandre WENDLING HERRLISHEIM	 Rémy BUBEL KAUFFENHEIM	 Arnold GEISSERT KAUFFENHEIM	 Francine HUMMEL KILTETT	 Francis LAAS KILTETT	 Gérard LEHMANN LEUTENHEIM	 Raymond VIX LEUTENHEIM
 Clément PHILIPPS NEUHAUSEL	 Jean-Pierre SCHNEIDER NEUHAUSEL	 Denis HOMMEL OFFENDORF	 Anne CRIQUI OFFENDORF	 Michel LORENTZ ROESCHWOOG	 Geneviève KIEFER ROESCHWOOG	 René STUMPF ROPPENHEIM	 Gérard HOEHE ROPPENHEIM	 Bénédicte KLOPPER ROUNTZENHEIM	 Stéphane LEFERVRE ROUNTZENHEIM
 Robert METZ SENSENHEIM	 Alice LALLEMAND SENSENHEIM	 Camille SCHEYDECKER SOUFFLENHEIM	 Danièle AMBOS SOUFFLENHEIM	 Mireille HAASSER SOUFFLENHEIM	 Jean-Claude LAMS SOUFFLENHEIM	 Albert MEYER SOUFFLENHEIM	 René BONDOERFFER STATTMATTEN	 Elisabeth RIEGER STATTMATTEN	

SUPPLEANTS

GOVERNANCE : le Président Louis BECKER

A la tête de l'exécutif



le Bureau

Le conseil communautaire élit un Bureau, composé d'un membre titulaire par commune membre de la Communauté.

Parmi ceux-ci figurent le Président et les Vice-Présidents.

Le Bureau s'est réuni à 6 reprises en 2016.

les commissions, pour avis

Six commissions thématiques sont chargées d'émettre des avis et de préparer les décisions du Bureau et du conseil communautaire. Les commissions sont animées par les Vice-Présidents qui ont en charge les compétences dont elles traitent

- commission d'appel d'offres – 1 réunion
- commission intercommunale des impôts directs – 0 réunion
- commission finances et ressources – 0 réunion
- commission aménagement, équipements et environnement – 4 réunions
- commission économie et tourisme – 4 réunions
- commission services aux habitants – 3 réunions

le comité exécutif

Suivi hebdomadaire des affaires courantes

PRESIDENT
Louis BECKER

Les Vice-Présidents

délégué aux bâtiments, à la voirie et aux transports
Hubert HOFFMANN

délégué aux politiques budgétaire et financière,
aux ressources humaines et à l'administration
Robert HEIMLICH

délégué à l'environnement
Robert METZ

délégué au développement économique
Jacky KELLER

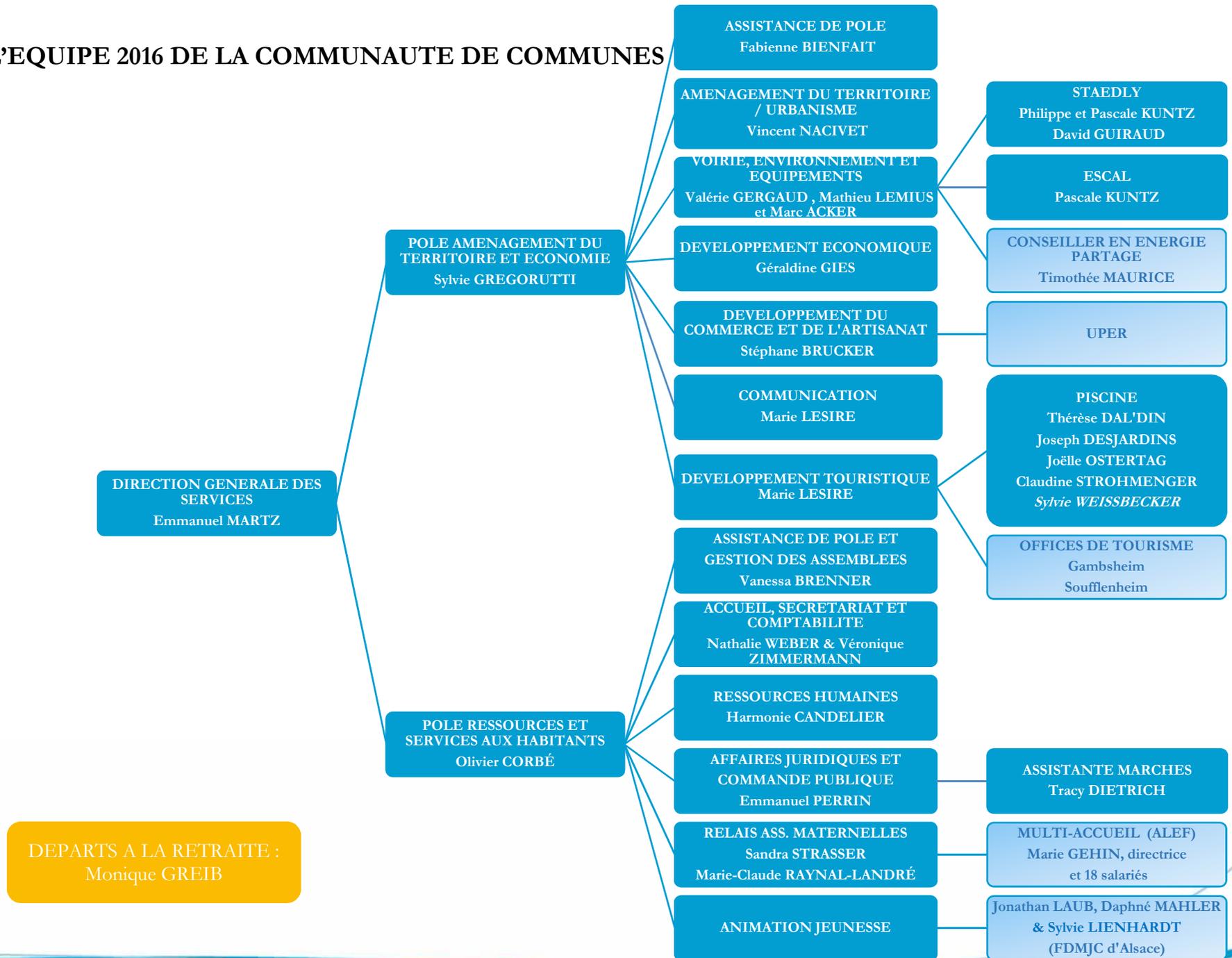
délégué au développement touristique,
à l'artisanat et au commerce
Camille SCHEYDECKER

délégué à l'aménagement de l'espace
Denis HOMMEL

délégué aux services aux habitants
Joseph LUDWIG

RESSOURCES

L'EQUIPE 2016 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



RESSOURCES HUMAINES

Depuis le 1^{er} mars 2016, le personnel peut bénéficier de titres restaurant. Le titre restaurant d'une valeur faciale de 6€ est financé pour moitié par une contribution de la Communauté de Communes, l'autre moitié restant à charge de l'agent. A la suite d'une consultation, la Communauté de Communes a retenu le prestataire « UP Chèque Déjeuner ». Ce nouvel avantage social, dont la mise en place était attendue, bénéficie à la quasi totalité du personnel.

Le budget consacré à ce dispositif représente 8 517€ en 2016.

La gestion du personnel a été marquée en 2016 par plusieurs évolutions réglementaires :

- **Protocole « Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations » (PPCR)** : cette réforme concerne les agents titulaires et se mettra en place progressivement de 2016 à 2020. Une des principales dispositions prévoit la refonte et la revalorisation des grilles indiciaires.
- **Dégel du point d'indice** : le point d'indice des fonctionnaires qui n'avait pas évolué depuis juillet 2010 a été revalorisé le 1^{er} juillet 2016. Cette hausse de 0,6% concerne tous les agents publics, fonctionnaires et contractuels.
- La loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la **déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires**, instaurée en vue de renforcer la lutte et la prévention des conflits d'intérêts, a modifié le statut des fonctionnaires territoriaux.

Les principaux mouvements de personnel concernent en 2016 :

- la création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet en vue de renforcer le service accueil/comptabilité de la Communauté de Communes et d'assurer l'assistance du service commun des marchés publics ;
- la suppression d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet à la suite du départ en retraite de l'agent d'entretien polyvalent notamment affecté à la salle de l'Escal (son remplacement a nécessité une réorganisation des services et le redéploiement des agents de la zone de loisirs du Staedly) ;
- la création d'un poste d'ingénieur à temps complet en vue de la création d'une régie à autonomie financière des ordures ménagères au 1^{er} janvier 2017 (compétence auparavant confiée au SMIEOM de Bischwiller et environs dissous au 31 décembre 2016).

Dans le cadre d'une mission temporaire liée au développement des Zones d'Activités et à la prospection économique, une chargée de mission a également renforcé les effectifs durant près de six mois au cours de l'année 2016.

Tout employeur comptant au moins 20 ETP est tenu **de recruter des travailleurs handicapés à hauteur de 6% de son effectif total.** Avec un agent bénéficiant d'une reconnaissance comme travailleur handicapé, la Communauté de Communes remplit cette obligation légale.

PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES / SCHEMA DE MUTUALISATION

Adopté par le conseil communautaire le 29 septembre 2016, le schéma de mutualisation porte sur :

- la mise en place d'un groupement de commandes pour les communes volontaires,
- la mutualisation d'outils communs pour la diffusion d'évènements organisés par les communes,
- le développement, la mutualisation des pratiques professionnelles entre agents,
- la mutualisation des sessions de formation – ainsi trois sessions de la formation SST ont été organisées plus une sur l'utilisation des produits phytosanitaires (participation de sept communes).

En outre, il prévoit la **création de deux services communs**. Sont concernés les compétences « marchés communs » et « coopération technique ». A titre transitoire, en attendant la mise en place effective de ces services communs, des conventions de mise à disposition de personnel ou de prestation de services ont été établies avec la commune de Herrlisheim. Ainsi, trois agents sont mis à disposition, à raison de 50% de leur temps de travail, pour exercer les fonctions de Directeur Général des Services et de responsable des marchés publics. A compter du 1^{er} juillet 2016, un chef de projet voirie-réseaux-bâtiments a rejoint ce dispositif.

La commune de Drusenheim met également à disposition de la Communauté de Communes un agent chargé de l'accueil et de l'encaissement à la piscine, ceci à raison de 9 heures par semaine.

Des conventions de prestation de services - pour **l'entretien des espaces verts et la surveillance de la voirie**, l'entretien et diverses interventions sur les bâtiments intercommunaux - ont été reconduites avec les communes suivantes :

- Auenheim (ZA)
- Dalhunden (salle Escal)
- Drusenheim (siège, crèche multi accueil, piscine, ZA)
- Gamsheim (ZA)
- Herrlisheim (RAM, ZA, informatique)
- Kilstett (ZA)
- Offendorf (ZA)
- Roeschwoog (ZA)
- Roppenheim (ZA)
- Sessenheim (ZA)
- Stattmatten (ZA)

Les travaux réalisés par ces communes pour le compte de la Communauté de Communes du Pays Rhénan, via une contribution financière égale à celle calculée en 2014 et en 2015, se sont élevés à 42 244€ en 2016.

La Communauté de Communes apporte également un soutien juridique aux communes, via la prise en charge financière de l'accès à la plateforme ressource SVP.

Par ailleurs, les **réunions entre DGS et secrétaires généraux des 18 communes** se poursuivent. En 2016, les sujets abordés lors de cette réunion, ont porté, entre autre, sur le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP), les actualités en matière de ressources humaines et le schéma de mutualisation.

COMMUNICATION

2016 a été marquée, en termes de communication, par la **mise en ligne du site internet www.cc-paysrhenan.fr**.

14 132 visites ont été enregistrées entre le 20 juin et le 31 décembre – dont 10 260 visiteurs différents – ce qui représente une moyenne de 2 096 visites par mois.

Les pages les plus visitées sont :

- les communes membres : 742 visites
- le conseil communautaire : 468 visites
- en pratique (coordonnées, horaires, ...) : 431 visites
- la piscine : 358 visites
- le Staedly : 332 visites
- les délibérations : 306 visites
- présentation de la Communauté de Communes : 281 visites
- les bulletins intercommunaux : 233 visites
- les compétences : 226 visites
- l'agenda : 205 visites

Le temps moyen passé par page est de 1'03.

Par ailleurs, un numéro du bulletin intercommunal a paru en décembre.



PARTENARIATS / CONVENTIONS

Les institutionnels

- ETAT / DDT
- CONSEIL REGIONAL
- CONSEIL DEPARTEMENTAL (Contrat de Territoire)
- TRESOR PUBLIC
- MISSION LOCALE D'ALSACE DU NORD HAGUENAU (21 622,18€)
- MISSION LOCALE DE SCHILTIGHEIM (2 800€)
- EPF
- SCOT (44 760,41€)
- PAYS D'ALSACE DU NORD – ADEAN (28 863,20€)

Economie - Tourisme

- PAYS D'ALSACE DU NORD – ADEAN : Bureau d'accueil touristique à Roppenheim The Style Outlets
- PAMINA – Rheinpark (8 250€)
- OT de Soufflenheim (82 000€)
- PASSAGE 309 Gamsheim-Rheinau (75 000 €)
- UPER
- ADIRA
- AGENCE D'ATTRACTIVITE D'ALSACE

Aménagement – Equipement – Environnement

- PAYS D'ALSACE DU NORD – ADEAN : Espace Info Energie (1 430€)
- ADEME et CC DE BRUMATH : poste de Conseiller en Energie Partagé, respectivement 6 400€ et 11 712€
- SMIEOM (1 135 264,18€)
- SIVU DE LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES (121 704,29€)
- ATIP
- ADEUS

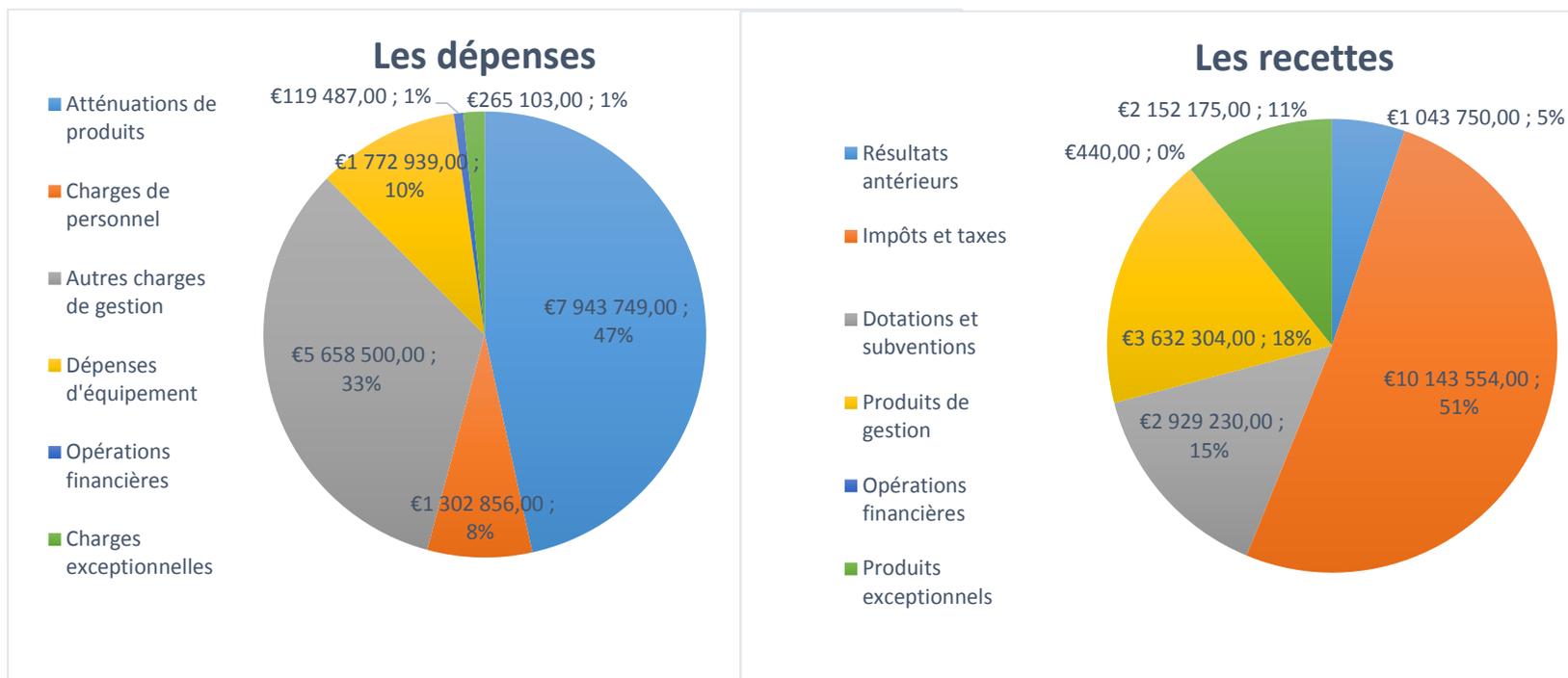
Service aux habitants

- ALEF - DSP-multi-accueil (202 982,73€)
- FDMJC d'Alsace (144 494,12€)
- CAF
- BDBR

LE RAPPORT FINANCIER ANALYTIQUE

1. Le budget

La traduction comptable des actions de l'année 2016 est détaillée dans le compte administratif adopté le 13 mars 2017 par le conseil communautaire (annexe p.48). Les comptes se déclinent entre le budget principal et sept budgets annexes. Les chiffres des comptes administratifs repris dans les graphiques ci-dessous, ne concernent que les seules opérations réelles et sont nets des flux croisés. Les recettes du budget ainsi consolidé s'élèvent à plus de 16 M€. Les principales recettes de fonctionnement sont les recettes fiscales (plus de 10,1 M€), en très grande partie (7,5 M€) redistribuées aux communes sous forme d'attributions de compensation. Les autres postes principaux de recettes sont les produits de gestion (3,6 M€), les dotations et subventions (2,9 M€) et les résultats antérieurs (1 M€). S'agissant des dépenses, au-delà des versements aux communes, elles se ventilent principalement entre les charges de gestion (5,7 M€), les dépenses d'équipement (1,8 M€) et les frais de personnel (1,3 M€).



2. La fiscalité

La principale ressource de la Communauté de Communes est constituée des produits fiscaux : impôts locaux directs et compensations fiscales versées par l'Etat. Plus de 68% de ces produits sont reversés aux communes membres sous forme d'attributions de compensation. Le solde net de produits disponibles pour les politiques intercommunales est de 3,1 M€.

Recettes		Dépenses	
Fiscalité directe	9 915 312 €	Attributions de compensation	7 485 561 €
Compensations	1 169 377 €	Péréquation nationale (FNGIR)	458 188 €
TOTAL	11 084 689 €	TOTAL	7 943 749 €
		Solde disponible	3 140 940 €

3. Les taux d'imposition

- cotisation foncière des entreprises : 22,36 %
- taxe d'habitation : 10,75 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 0,994 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 4,06 %

4. Gestion des services

Déclinés selon les domaines de l'action publique intercommunale, les résultats de gestion se présentent comme suit :

Domaines	Recettes	Dépenses	Solde de gestion
Administration générale (1)	1 737 872,00 €	1 153 643,00 €	584 228,00 €
Piscine	158 874,00 €	252 766,00 €	- 93 891,00 €
Loisirs (2)	319 708,00 €	397 990,00 €	- 78 281,00 €
Jeunesse	- €	153 675,00 €	- 153 675,00 €
Petite enfance	235 671,00 €	289 370,00 €	- 53 699,00 €
Voirie et réseaux	- €	38 092,00 €	- 38 092,00 €
Urbanisme	- €	49 724,00 €	- 49 724,00 €
Environnement	12 095,00 €	122 010,00 €	- 109 915,00 €
Tourisme	41 837,00 €	72 220,00 €	- 30 383,00 €
Développement économique	732 677,00 €	511 247,00 €	221 430,00 €
Solde de gestion des services			197 997,00 €

(1) Y compris la dotation d'intercommunalité (DGF) en recettes

(2) Staedly et ESCAL (pour l'ESCAL, hors frais de personnel)

tableau issu de la nomenclature comptable – certaines dépenses collectives sont imputées à l'administration générale

5. Calcul de l'autofinancement

L'autofinancement net mesure l'excédent de recettes réelles sur les dépenses réelles de la section de fonctionnement après déduction du remboursement de la dette. Il mesure l'effort de gestion de la collectivité pour financer, par ses moyens propres, les projets d'investissement.

Solde fiscal	3 140 940,00 €
Solde de gestion des services	197 997,00 €
Résultat financier	- 11 217,00 €
Résultat exceptionnel	- 32 136,00 €
Résultats antérieurs (hors ZA)	1 645 110,00 €
Résultats antérieurs des ZA	- 656,00 €
Capital de la dette	- 108 270,00 €
Autofinancement net	4 831 768,00 €

6. Evolution du patrimoine et son financement

Les dépenses d'équipement sont comptabilisées dans la section d'investissement. Cette dernière se présente schématiquement de la manière suivante :

Dépenses	
Immobilisations incorp. et corporelles	1 772 939,00 €
Subventions versées	122 489,00 €
Immobilisations financières	0,00 €
Total	1 895 428,00 €
Solde positif	6 037 067,00 €

Recettes	
Subventions reçues	57 802,00 €
Dotations (FCTVA)	16 805,00 €
Emprunts et dettes	440,00 €
Autofinancement	4 831 768,00 €
Résultats antérieurs	3 026 219,00 €
Total	7 933 034,00 €

7. Principales opérations d'équipement

- PLUi (différentes études) : 119 503€
- Fonds de concours périscolaire : 119 778€
- Piscine (études) : 122 875€
- Voirie de la ZI de Herrlisheim : 807 782€
- Voirie de la ZI de Soufflenheim : 296 741€

- Staedly – acompte pour l'acquisition de 5 HLL et travaux : 64 872€

8. Ordures ménagères

Conformément à la réglementation, la gestion des ordures ménagères se fait à travers une régie au caractère d'établissement industriel et commercial. Les dépenses du service ne peuvent être financées que par les seules recettes du service.

Les grandes lignes des comptes de la régie (budget annexe de la Communauté de Communes) se présentent ainsi :

Comptes d'exploitation

Recettes d'exploitation	3 210 333,00 €
Dépenses d'exploitation	1 867 674,00 €
Résultat d'exploitation de l'exercice	1 342 659,00 €
Résultat exceptionnel	4 406,00 €
Résultat antérieur	128 779,00 €
Solde d'exploitation	1 475 844,00 €
Recettes d'investissement	400 000,00 €

Section d'investissement

Immobilisations	- €
Résultat antérieur positif	2 076,00 €
Solde d'investissement	402 076,00 €

LES MARCHES PUBLICS

La Communauté de Communes a passé, en 2016, les marchés suivants :

➤ Marchés de services

- 05/01/2016 : maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la ZAE de Drusenheim/Herrlisheim – attribué à Artelia de Schiltigheim pour 598 197,50€ HT
- 02/06/2016 : étude naturaliste des secteurs de développement potentiel identifiés dans le cadre du PLUi – attribué à Biotope de Villers-lès-Nancy pour 20 845,00€ HT
- 08/07/2016 : réalisation de levés topos préalables à l'aménagement de la ZAE DH – attribué à Graff-Kiehl de Strasbourg pour 11 400€ HT
- 19/07/2016 : maîtrise d'œuvre pour l'opération de réhabilitation et d'extension de la piscine intercommunale de Drusenheim – attribué à BVL Architecture de Paris pour un taux d'honoraires de 13,50% sur la base d'un coût prévisionnel provisoire de 4 575 000€ HT
- 04/11/2016 : maîtrise d'œuvre pour les travaux de réaménagement du camping intercommunal – attribué à BEREST de Illkirch pour 24 960€ HT

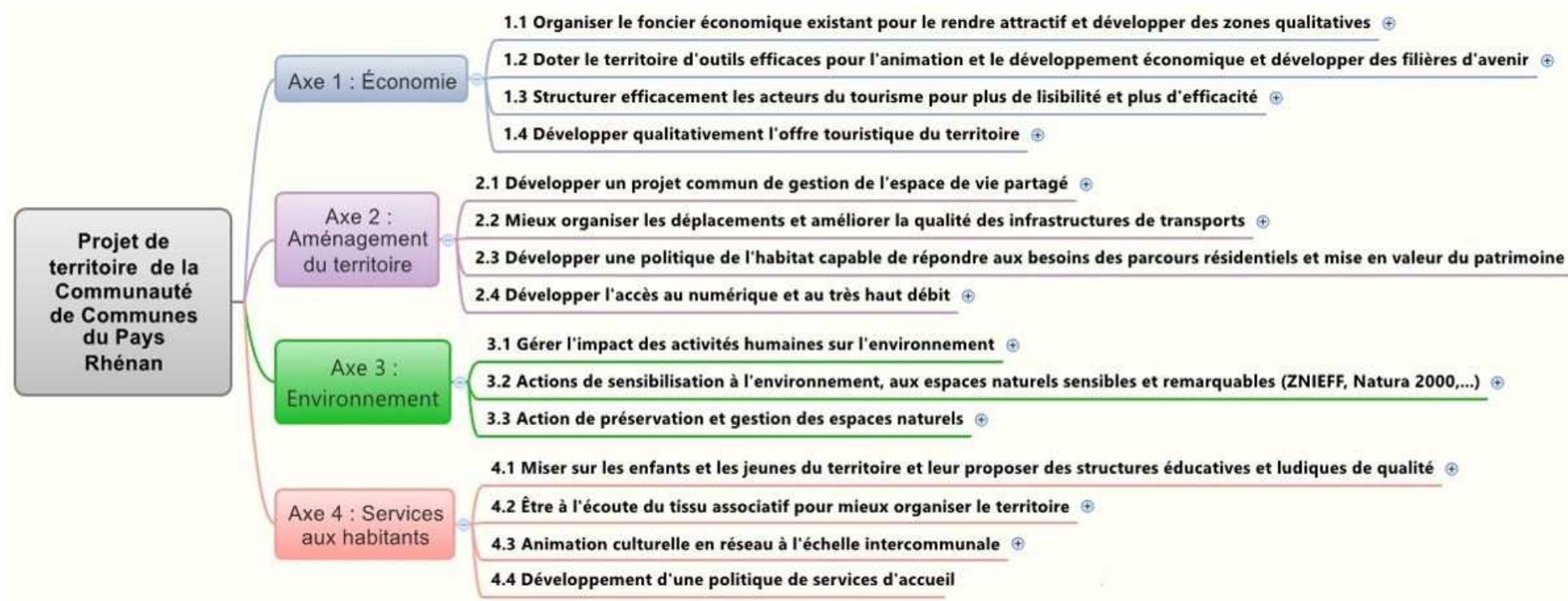
➤ Marchés de travaux

- 17/05/2016 : ZA de Soufflenheim lot 01 voirie – attribué à Sater de Soufflenheim pour 177 169€ HT
- 17/05/2016 : ZA de Soufflenheim lot 02 réseaux secs – attribué à Fritz électricité de Niederroedern pour 59 754,50€ HT
- 30/05/2016 : ZA de Herrlisheim lot 01 voirie – attribué à Jean Lefebvre de Schweighouse sur Moder pour 344 702,60€ HT
- 12/05/2016 : ZA de Herrlisheim lot 02 réseaux secs – attribué à SOGECA de Herrlisheim pour 160 750,10€ HT
- 08/08/2016 : travaux d'accès au parking du Centre de Marques de Roppenheim – attribué à COLAS de Ostwald pour 43 634,50€ HT
- 18/10/2016 : désamiantage et démolition de la friche au 5-7, rue Henri Loux à Sessenheim – attribué à CARDEM de Bischheim pour 58 250,00€ HT
- 24/10/2016 : installation de HLL – attribué à Chalets Fabre de Rieupeyroux pour 416 119,72€ HT
- 31/10/2016 : déconstruction du site de l'ancienne raffinerie (ZAE Drusenheim-Herrlisheim) – attribué à Lingenheld de Dabo pour 1 226 300,00€ HT.

Le Projet de Territoire a été élaboré lors de la phase d'études préalable à la fusion avec le cabinet Viaregio.

Un diagnostic mené au premier semestre 2013 complété par la vision des élus, exprimée via des groupes de travail, a permis de dégager 4 grands axes.

Ces axes sont déclinés en 15 objectifs et en 44 actions :



En 2016, l'action de la Communauté de Communes s'est construite en se basant sur la trame du projet de territoire et de ses objectifs

ORGANISER LE FONCIER ECONOMIQUE EXISTANT POUR LE RENDRE ATTRACTIF ET DEVELOPPER DES ZONES QUALITATIVES

111 Elaboration d'un schéma des zones d'activités, étude d'opportunité et de faisabilité

La Communauté de Communes souhaite faire du développement économique une priorité.

La mise en place d'une politique de développement économique intercommunale se révèle être un des axes majeurs de la nouvelle collectivité.

L'objectif général est de favoriser la création d'emplois pour répondre aux besoins des actifs du Pays Rhénan.

La Communauté de Communes du Pays Rhénan, issue d'une fusion, est placée sous le régime de la Fiscalité Professionnelle Unique. A ce titre, la compétence de gestion des Zones d'Activités Economiques lui est transférée.

L'élaboration d'un **schéma des Zones d'Activités est un outil stratégique** pour la collectivité, destiné à en fixer les objectifs politiques et à accompagner les entreprises (répondre et anticiper les demandes des entreprises / créer une dynamique entrepreneuriale).

Un premier travail d'analyse a été élaboré (portait de territoire du point de vue économique) ainsi qu'un travail sur la définition de la Zone d'Activités, et ce en application de la loi NOTRe.

112 Création, aménagement, entretien des zones d'activités économiques (industrielles, commerciales, touristiques...)

Suite au porté à connaissance du Plan de Prévention des Risques d'Inondations de la Moder qui impacte la zone Herdlach II, une réflexion a été amorcée par la Communauté de Communes, la commune de Drusenheim et le Syndicat de la Basse Moder, portant sur la problématique d'inondabilité et des compensations à prévoir. La mission confiée à BEREST intègre désormais cette question.

La Communauté de Communes, constatant une raréfaction du foncier conséquente, accorde une **grande importance à la requalification et à la ré-industrialisation des friches industrielles.**

- 13 ZAE existantes 1 zone majeure de 107 ha (Centre de Marques)
- 2 projets de développement



Surface des friches :

- Drusenheim - Herrlisheim : 250 ha
- Sessenheim : 4 ha

Deux dossiers sont en cours : la friche FEMO GEISSERT à Sessenheim et le site de l'ancienne raffinerie de Drusenheim-Herrlisheim.

L'activité de raffinage sur le site de l'ancienne raffinerie de Drusenheim-Herrlisheim, avait démarré en 1963 et cessé en 1984.

Dans les années 1990, les Raffineries de Strasbourg ont procédé au démantèlement des installations puis dépollué le site en respectant des normes permettant d'y redévelopper une activité économique.

Ce site revêt un intérêt certain en matière de développement économique. En effet, il constitue une réserve foncière permettant de dégager des terrains de grandes tailles, ce qui est idéal pour attirer des entreprises industrielles. Il bénéficie d'un positionnement géographique stratégique : au nord de Strasbourg et tourné vers l'Allemagne. Enfin, son accès multimodal – routier, ferroviaire et fluvial – est un atout.

La Communauté de Communes du Pays Rhénan souhaite transformer cette friche en une Zone d'Activités.

Au premier semestre 2016, le Bureau d'Etudes Techniques – ARTELIA – a recueilli et analysé les informations nécessaires à la rédaction du diagnostic. L'objectif étant de mettre en évidence les enjeux majeurs mais aussi les contraintes du site. En parallèle, des phases de concertation technique ont été menées avec la DREAL (à propos du Plan de Prévention des Risques Technologiques et de la déconstruction), avec l'ONF ou encore le Département.

Le 7 novembre, ont commencé les travaux de déconstruction. En effet, afin de proposer à la commercialisation des terrains libres de toute contrainte, la Communauté de Communes a fait le choix de déconstruire les réseaux enterrés et les fondations de béton en amont de la phase d'aménagement.

Pour la concrétisation de ce projet majeur, la Communauté de Communes avait déjà obtenu une subvention de la Région. En 2016, l'Etat au titre du Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local, et l'ADEME ont confirmé leur soutien.

L'entreprise FEMO GEISSERT était une menuiserie industrielle fermée en 1999. Les 10ha sont répartis de la manière suivante : 6ha pour la commune de Sessenheim et 4 ha pour la Communauté de Communes de Rhin-Moder (transfert au Pays Rhénan). La réflexion sur la réhabilitation est engagée en relation avec la commune de Sessenheim. Pour la Communauté de Communes, **il s'agit prioritairement fin 2016 de résorber la verrue bâtie** par la démolition du bâtiment. Il s'agit également de permettre à terme le réinvestissement de ces espaces, notamment dans la perspective d'un bon voisinage urbain avec l'avancement du projet résidentiel

- 14 réunions avec le Bureau d'Etudes Techniques
- 1 comité de pilotage
- 2 commissions économique



de la commune de Sessenheim. S'agissant d'un ancien hall de fabrication de menuiseries PVC avec structure en état très moyen, toiture effondrée localement, finitions en état général délabrées, le bâtiment ne présente aucun intérêt patrimonial.

La Communauté de Communes du Pays Rhénan a acquis les terrains des terrains d'une superficie de 405,31 ares auprès de l'EPF chargé du portage, a démolé les bâtiments avec des travaux de désamiantage et de démolition en 2016 pour un montant global de 72 631,20 € TTC. Ce chantier est soutenu par la Région Grand Est et le Département

Important pourvoyeur d'emplois et vecteur touristique indéniable, le Centre de Marques Roppenheim the Style Outlets, est ouvert depuis avril 2012. Fort de son succès (1,7 million de visiteurs en 2016), il est en recherche de places de parking complémentaires destinées aux employés du Centre ainsi qu'aux clients lors des journées de forte fréquentation.

Du côté du totem, un parking a été réalisé en 2016, permettant la création de 160 places supplémentaires dédiées au personnel. La Communauté de Communes a réalisé les travaux d'accès à ce parking pour un montant de 43 634,50€ HT financés, via une offre de concours, par le Centre de Marques.

113 Développer une image qualitative des ZAE

Une signalétique homogène et promotionnelle visant à mettre en avant les terrains à vendre dans les Zones d'Activités (Thonweiler, Parc du Bosquet, Bernhohl, Herdlach 1 et ZA du Ried) a été mise en place en octobre 2016.

Dans le même temps, un panneau a été implanté aux abords de la future Zone d'Activités Economiques de Drusenheim-Herrlisheim. L'objectif est de commencer à communiquer sur l'engagement de la Communauté de Communes : **elle investit pour le développement économique du territoire en vue de créer de l'emploi.**



DOTER LE TERRITOIRE D'OUTILS EFFICACES POUR L'ANIMATION ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DEVELOPPER LES FILIERES D'AVENIR

122 Animation économique du territoire : soutien et accompagnement aux projets de développement/ créations d'entreprises et cessions/ reprises d'activité

Le service de développement économique **accompagne les entreprises en recherche d'implantation**. En 2016, il a ainsi suivi 15 dossiers – dont un en relation étroite avec l'ADIRA et l'Agence d'Attractivité d'Alsace.

Cet accompagnement a abouti à l'installation d'un nouveau vétérinaire. Le Dr Hedinger a acquis une parcelle de près de 27 ares à Gamsheim – dans la ZAC Nord-Est – pour y ouvrir une clinique vétérinaire au premier semestre 2018.



123 Soutien et accompagnement à la création ou au maintien du commerce et de l'artisanat et veiller à une bonne répartition sur le territoire : FISAC intercommunal

La Communauté de Communes du Pays Rhénan, en partenariat avec l'association des artisans commerçants « Union des Professionnels de l'Espace Rhénan » (UPER) a pour objectif de promouvoir le commerce et l'artisanat de proximité. L'animateur a pour mission de tisser des liens entre les acteurs économiques et de stimuler le dynamisme économique ainsi que d'étudier et de réaliser toute opération d'envergure intercommunale visant à favoriser l'activité économique du secteur.

Dans le cadre de l'Opération Collective de Modernisation, la Communauté de Communes du Pays Rhénan assure le pilotage et le portage avec un budget prévisionnel de 191 057€ dont 23% à charge de la Communauté de Communes.

Elle met également à disposition de l'association UPER un animateur à temps complet pour la mise en œuvre du programme prévisionnel. Fin 2016, le taux de réalisation du plan d'action relatif à l'OCM s'élevait à 52%.

Le temps fort de l'année 2016 restera la première édition de « l'UPER expose » les 16 et 17 avril. Sur 1 000m², 52 exposants, les deux Offices de Tourisme et le SMICTOM, ont présenté leur savoir-faire et leurs produits. Ce salon a attiré plus de 6 500 visiteurs en 2 jours.



En 2016, le nombre d'adhérents à l'UPER s'élevait à 122, soit une hausse de 6,1% par rapport à l'année précédente.

Comme chaque année, les éditions ont complété les actions phares : un numéro spécial consacré au salon, un annuaire, un numéro de « Proche de Vous », trois jeux concours mettant en jeu plus de 70 lots d'une valeur de 2 650 €.

En outre, onze lauréats ont été récompensés aux Trophées de l'accueil.

124 Participation aux actions collectives susceptibles de maintenir et développer l'emploi dans le cadre de la maison de l'emploi compétente et de la mission locale

En 2016, la Communauté de Communes a soutenu par voie de subvention deux structures :

- la mission locale d'Alsace du Nord : 21 622,18€ ;
- la mission locale et relais emploi : 2 800€ (pour les communes de Gamsheim et de Kilstett).

Leurs objectifs sont de connaître les besoins, d'apporter des réponses adaptées et d'aider les jeunes à trouver leur voie.



STRUCTURER EFFICACEMENT LES ACTEURS DU TOURISME POUR PLUS DE VISIBILITE ET PLUS D'EFFICACITE

131 Intégration progressive des structures de promotion touristique existantes

La Communauté de Communes est compétente pour trois accueils touristiques : l'Office de Tourisme de Soufflenheim, le Pavillon de Tourisme du Passage 309 à Gamsheim et le bureau d'accueil du Centre de Marques.

Les relations de la Communauté de Communes avec ces structures sont régies par des conventions triennales signées en 2015.

Les missions prioritaires d'un Office de Tourisme portent sur l'accueil, l'information et la promotion.

La fréquentation (3 247 visiteurs au Pavillon de tourisme à Gamsheim et 6 070 visiteurs à l'OT de Soufflenheim) se concentre surtout sur les mois d'été, ainsi que sur décembre. Les touristes viennent très majoritairement de France (44% à Gamsheim – 63,7% à Soufflenheim) et d'Allemagne (45% à Gamsheim – 25% à Soufflenheim).

Les demandes d'information portent principalement sur les sites d'implantation (poteries et Passe à Poissons) et également sur le cyclo-tourisme.

Une réflexion a été engagée avec les deux Offices de Tourisme afin d'exercer la compétence sur l'ensemble des 18 communes. Un groupe de travail technique s'est constitué. L'objectif premier était de préparer un plan d'actions commun. Pour aller encore plus loin, fin 2016, dans la dynamique créée par la loi NOTRe, la Communauté de Communes lance un appel d'offres afin de se faire accompagner dans sa réorganisation touristique avec pour objectif une structure unique à horizon 2018.

En termes de promotion sur les salons, l'ensemble du territoire était présenté lors des manifestations fréquentées par l'une ou l'autre structure : Salon de Bruxelles, Offerta à Karlsruhe, portes ouvertes de Vis-à-vis à Lauterbourg, UPER expose...

Le partenariat avec l'ADEAN et quelques organisations allemandes à Roppenheim The Style Outlets permet de toucher un large public. En 2016, la carte touristique au sol a été actualisée.



132 Fédérer les professionnels de tourisme (groupements, associations ...)

La taxe de séjour est prélevée sur les hébergements (hôtels, campings, gîtes, ports...) et revient à l'activité touristique locale (promotion touristique, développement de services).

La taxe de séjour est perçue, sur le territoire du Pays Rhénan, depuis le 1^{er} avril 2015.

En 2016, le montant de la collecte de la taxe de séjour s'est élevé à près de 49 217,94€ dont 1/11 est collecté au titre de la taxe additionnelle au profit du Conseil Départemental.

En 2016, les dépenses de la collectivité en matière de tourisme se sont élevées à près de 450 000€ (Staedly, subventions aux Offices de Tourisme, signalétique, coût de poste...).

134 Mise en place d'une démarche en relation avec l'ADEAN

Levier du développement économique, le développement touristique est l'un des axes majeurs de la politique de l'Alsace du Nord dont l'action porte sur :

- la promotion de ce large territoire, via des outils de communication communs
- sur la fédération des acteurs ; sur l'animation du réseau des Offices de Tourisme
- sur le développement de projets structurants et sur la recherche de mutualisation de projets et d'acteurs.



133 Développement d'une politique touristique à vocation transfrontalière en relation avec PAMINA

Forte de sa compétence de promotion du tourisme, la Communauté de Communes du Pays Rhéna a souhaité adhérer à l'association Pamina – Rheinpark.

Cette association de coopération franco-allemande a pour objet la promotion transfrontalière des espaces naturels à protéger, de la culture et des traditions populaires. Elle permet une mise en valeur de l'héritage laissé par le Rhin dans ses composantes écologiques, historiques et culturelles. Le thème principal est le maintien et le développement des aspects écologiques du patrimoine au travers des paysages culturellement imprégnés par le Rhin et les interdépendances entre l'homme et le fleuve ainsi que la promotion du tourisme à proximité.

Par délibération du 14 décembre 2015, le conseil communautaire a validé l'adhésion de l'EPCI au Rheinpark en lieu et place des cinq collectivités du territoire précédemment adhérentes (communes de Dalhunden, Drusenheim, Sessenheim et Soufflenheim ainsi que l'ancienne Communauté de Communes de l'Uffried). En 2016, la cotisation annuelle s'est élevée à 8 250€.



DEVELOPPER QUALITATIVEMENT L'OFFRE TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

141 Développement et dynamisation des réseaux de sentiers et de promenade du territoire

La réflexion sur la dimension intercommunale du réseau de sentiers a abouti à la nécessité de créer un schéma et de définir précisément les critères caractérisant un sentier d'intérêt intercommunal.

Dans l'attente de ce schéma, une réponse favorable a été apportée à la demande de la commune de Stattmatten pour la prise en charge de deux panneaux : l'un sur le sentier botanique et l'autre commémorant la chute de deux avions en 1944.

142 Etude, création, gestion des équipements touristiques d'intérêt communautaire : le Staedly

L'étude, lancée en 2014, visait à analyser les opportunités de développement, les moyens d'améliorer le fonctionnement et l'attractivité du Staedly, et ce de manière simultanée avec une étude portant sur le camping de Gamsheim ; dans le cadre d'un groupement de commande.

Après une présentation du diagnostic et un état de la concurrence, la phase de préconisation concluait au **fort potentiel du site et pointait les travaux d'investissement et réorganisations nécessaires** et présentait différents scénarii.

En 2015, des échanges ont eu lieu avec les opérateurs privés potentiellement intéressés. Il en est ressorti que le camping devait être mis à niveau techniquement au préalable et offrir une possibilité d'extension. Or mi 2016, la présentation de la carte des aléas du Plan de Prévention des Risques Inondations a mis un terme à toute possibilité d'extension.

L'année 2016 a principalement été marquée par le lancement des travaux de repositionnement du camping. En préalable à ces travaux, un diagnostic des réseaux et des contraintes réglementaires a été confié à BEREST, le bureau d'études a ensuite proposé un scénario d'aménagement global qui a servi à la validation du projet par le comité de pilotage. A compter de novembre 2016, des travaux de terrassement et de viabilisation ont été entrepris afin d'accueillir les cinq premiers HLL.

Le 26 août, le camping a accueilli les équipes d'Alsace à vélo et de France Bleu Alsace pour une interview en direct.



Des conventions ont en outre été mises en place avec des groupes pour l'occupation du site : avec la société H2O Passion de Drusenheim qui propose des cycles d'initiation au canoë/kayak aux écoles, mais aussi, au grand public pendant les mois d'été.

La nouveauté 2016 a été l'accueil du Pass Jeunesse organisé par le service Animation Jeunesse pendant 3 semaines, avec une fréquentation moyenne de 18 jeunes par semaine.

La convention avec un commerçant ambulant pour la mise en place d'un snack aux heures de baignade a été renouvelée, la surface de sa terrasse agrandie.

En termes de sécurité, la sous-commission départementale pour la sécurité des terrains de campings a émis un avis favorable à l'issue de sa visite du 3 mai et la visite de contrôle de la brigade fluviale le 7 juillet a conclu à la conformité du site.

Conformément aux exigences du Code de l'Urbanisme, une convention d'occupation temporaire, a été signée, avec la société Adrenalin BECKER. Il s'agit d'une convention régissant l'installation de six hébergements insolites et temporaires, pour la période du 1^{er} juillet au 1^{er} octobre 2016, et ce pour la seconde année consécutive.

Ce partenariat a donné lieu à de vifs échanges entre la Communauté de Communes et le prestataire, les termes de la convention n'ont pas été respectés et une facture de 1 379,80€ sur un total de 3 368,10€ reste due.

La gestion de la Zone de Loisirs du Staedly fera l'objet d'un rapport d'activités propre.



- 92 emplacements sédentaires
- 5 337 nuitées de passage
- 9 717 entrées baignade
- 382 clients dans les tentes

DEVELOPPER UN PROJET COMMUN DE GESTION DE L'ESPACE DE VIE PARTAGE

211 Elaboration d'un Schéma Cohérence Territorial (SCoT) à l'échelle du périmètre retenu par adhésion au syndicat compétent

La Communauté de Communes a participé au comité syndical du Syndicat du SCoT de la Bande Rhénane Nord, à hauteur de 45 098€ (soit près de 1,25€ par habitant). Elle est aujourd'hui le principal contributeur (environ 2/3 pour la Communauté de Communes du Pays Rhénan et 1/3 pour celle de la Plaine du Rhin).

Le Syndicat du SCoT de la Bande Rhénane a mené principalement les actions principales suivantes en 2016 :

- organisation d'ateliers thématiques (Port Autonome et zone majeure de Lauterbourg, articuler développement économique et développement résidentiel), énergies renouvelables
- réflexion sur le Schéma Départemental des services au Public
- avancées en vue du bilan de la mise en œuvre du SCoT à mi étape
- SCoT et GEMAPI / rencontre sur le bassin versant de la Moder en lien avec l'élaboration du PPRI et PAPI d'intention
- accompagnement de l'élaboration des documents d'urbanisme (PLUi dans le Pays Rhénan)
- travaux Interscot avec rencontre des présidents de l'Interscot du Bas Rhin, des représentants du Département et de la Région à Drusenheim le 1^{er} juillet en vue de préparer la contribution au SRADDET
- réflexions afin de préparer et préciser la position du SCoT vis-à-vis de la création d'un PETR, du montage et de l'animation d'un contrat de ruralité à l'échelle du SCoT, d'un contrat de réciprocité.

212 PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

La Communauté de Communes du Pays Rhénan est compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

L'année 2016 a été marquée d'une part par le débat en conseil communautaire sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUi, et d'autre part par le lancement des inventaires naturalistes nécessaires sur les secteurs d'extension et les zones particulièrement sensibles susceptibles d'être touchées de manière notable par le PLUi (amorçage de la procédure d'évaluation



environnementale). Cette mission a été confiée au bureau d'études Biotope qui doit présenter ses résultats en juillet 2017.

En parallèle, une analyse des capacités de densification des espaces bâtis, partie intégrante du diagnostic du territoire, a été menée.

Ces différents travaux ont abouti à l'élaboration d'un avant-projet de règlement.

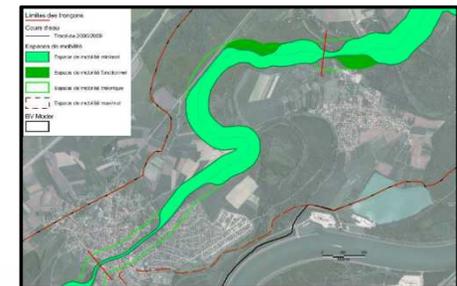
La Communauté de Communes reprend également les procédures d'urbanisme en cours.

En 2016, la quasi-totalité des procédures d'urbanisme sont achevées. La Communauté de Communes, en relation avec les communes concernées, a procédé à leur instruction :

- Les Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Drusenheim et de Herrlisheim ont été approuvés ;
- En relation avec la **commune de Gamsheim**, la procédure de modification simplifiée n°1 du PLU a été approuvée. Les objectifs principaux étant de tenir compte du schéma départemental des gravières, l'impact portant essentiellement sur la rédaction des règles ;
- La modification n°2 du **PLU de Kilstett** a été approuvée afin de permettre la réalisation d'un projet de résidence senior. En outre des adaptations mineures au règlement ont été apportées ;
- Le **PLU de Herrlisheim** a fait l'objet d'une modification simplifiée n°1 afin d'adapter le règlement pour permettre l'aménagement d'un parking de covoiturage mais aussi pour intégrer les éléments du PPRI de la Moder ;
- La procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de la **commune de Sessenheim** sur la friche Geissert a tenu compte des remarques des personnes publiques associées formulées lors de l'enquête publique et a été adoptée.

En parallèle, le service a apporté son expertise technique à des questions juridiques, notamment dans le cas de deux contentieux en urbanisme, l'un contre le PLU de Gamsheim et l'autre contre le POS intercommunal de l'Uffried.

Dans le cadre du **Plan de Prévention des Risques Inondations**, le service urbanisme a en outre poursuivi son accompagnement des communes et des acteurs du territoire en participant à des réunions techniques avec les services de la DDT sur des dossiers importants, tels que le développement du camping du Staedly à Roeschwoog, du centre Leclerc à Soufflenheim, ou encore de l'entreprise Système Wolf à Leutenheim. En effet, le PPRI de la Moder impacte 33% du territoire par l'aléa inondation : 28% des surfaces des **zones de développement pour de l'activité** sont inondables par la Moder, dont 9% par de l'aléa fort à très fort. **28% des zones de développement pour de l'habitat** sont inondables par la Moder, dont 2% par de l'aléa fort à très fort.



213 Autorisations d'urbanisme à l'échelle intercommunale

Les autorisations d'urbanisme (permis d'aménager, permis de construire, déclaration préalable) vont conduire, dans les prochaines années, les communes à confier cette compétence à une autre structure ou à l'assurer en régie. **Le projet de loi Logement et Urbanisme limite la mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme** aux seules communes qui ne sont pas rattachées à un EPCI regroupant plus de 10 000 habitants ou compétent en matière d'instruction. La Communauté de Communes a mené une première réflexion sur la maîtrise des procédures en interne. **L'objectif est de sécuriser les procédures pour notamment éviter les permis tacites.**

Dans ce cadre, la mise en place du projet de création d'une Agence Territoriale de l'Ingénierie Publique (ATIP) et les conditions d'adhésion des communes et de la Communauté de Communes ont permis dès 2014 d'entrevoir une offre de solution alternative adéquate pour assurer dans un premier temps le service qui n'est plus rendu par les services de l'Etat auprès des communes et notamment des petites communes. Dans ce contexte, **l'adhésion à l'ATIP a été l'option privilégiée** à court/moyen terme. La Communauté de Communes est membre de l'ATIP depuis le 20 mai 2015.

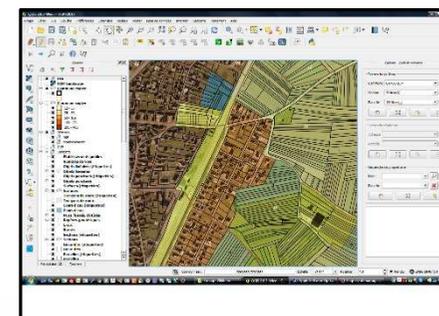


214 Mise en œuvre d'un Service d'Information Géographique (SIG) communautaire

Le logiciel QGIS, qui vise à enrichir la base de données, a permis la mise à jour des données cadastrales ainsi que la mise en place d'une couche de localisation des Déclarations d'Intention d'Aliéner. En outre, de nouvelles données ont été acquises, les plans des réseaux du SDEA, notamment.

Les données issues du SIG permettent d'alimenter les réflexions suivantes : PPRI, Gutlach, friche de Drusenheim-Herrlisheim, aire d'accueil des gens du voyage, divers relevés parcellaires ou relevés de propriété, analyse des DIA, etc...

Le service urbanisme se met à la disposition des communes qui souhaitent visualiser des questions d'urbanisme par SIG.



216 Acquisition et gestion des réserves foncières intercommunales

La Communauté de Communes du Pays Rhénan adhère en 2015 à l'EPF (Etablissement Public Foncier) Elle y adhère afin de **bénéficier d'un service foncier doté d'une ingénierie juridique, administrative et financière spécifique**. La question du foncier et de sa disponibilité est aujourd'hui prédominante dans tous les projets des collectivités publiques. Or les communes et les EPCI ne disposent pas forcément des moyens nécessaires pour mettre une œuvre une politique foncière élaborée. A ce titre, l'EPF constitue un outil d'accompagnement stratégique intéressant. En effet, l'EPF est **compétent pour réaliser pour le compte de ses membres, toute acquisition foncière ou immobilière** en vue de la constitution de réserves foncières ou d'opérations d'aménagement au sens de l'article L.300-1 du Code de l'Urbanisme (projet urbain, politique locale de l'habitat, équipements publics...). Les acquisitions réalisées par l'EPF sont ensuite cédées aux collectivités locales ou à toute autre structure agissant pour son compte. L'EPF, dans le cadre de son intervention, assure le respect de la juste valeur vénale. Ainsi il n'y a pas d'alimentation de la spéculation foncière.

Grâce à l'adhésion de la Communauté de Communes à l'EPF, chacune des 18 communes peut solliciter l'intervention de l'EPF.

Par délibération du 29 février 2016, suite à l'approbation du PLU de Drusenheim, la Communauté de Communes a mis à jour le Droit de Préemption Urbain à l'échelle de la commune. Les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) sont désormais traitées par les services de la Communauté de Communes. En 2016, 468 DIA ont été instruites, soit 160 de plus que l'année précédente. Une procédure a été mise en placen en lien étroit avec les communes, pour un traitement efficace des DIA,



MIEUX ORGANISER LES DEPLACEMENTS ET AMELIORER LA QUALITE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS

La problématique du **covoiturage sur l'ensemble du territoire** et celle des **gares de rabattement à vocation intercommunale** ont été évoquées lors de la discussion avec le Conseil Départemental dans le cadre du Contrat de Territoire.

Dans le cadre de la réfection de la voirie dans la ZI du Ried à Herrlisheim, un parking de covoiturage de 25 places, dont 1 PMR, a été créé par la collectivité.

221 Voirie d'intérêt communautaire

La Communauté de Communes du Pays Rhénan gère **9 kms de voirie dans les Zones d'Activités** de son territoire soit une surface de 105 000 m².

Un état des lieux des 13 Zones d'Activités a été effectué de manière à mettre en place un programme pluriannuel d'investissement 2015-2019 ayant pour but de prioriser les travaux et réalisations futurs.

Dans le cadre du PPI 2015-2019, les zones suivantes ont été validées en vue de leur démarrage dès 2015 selon une programmation technique :

- Zones Industrielle de Soufflenheim,
- Zone Industrielle de Herrlisheim.

Concernant la voirie de la Zone Industrielle de Herrlisheim :

Les travaux de voirie de la Zone Industrielle de Herrlisheim – travaux de réfection et d'aménagement – s'élevant à environ 850 000€ TTC.

Une subvention a été obtenue du Département pour ces aménagements.

Concernant la voirie de la Zone d'Activités de Soufflenheim :

Le coût des travaux d'aménagement des rues Louis Armand et Emile Mathis est d'environ 350 000€ TTC

Une subvention a été obtenue du département pour ces aménagements.

Les études ont été engagées pour le réaménagement des rues de la Biltz et Jean Lenoir, dont les travaux sont prévus en 2017.



- 14 ZA
- 9 km de voirie
- 105 000 m²

En outre, suite à des problèmes d'affaissement de la voirie située dans la **Zone Industrielle de Leutenheim**, des travaux de réfection de la voirie ont été réalisés pour un montant de 7 917,30€ TTC. Dans la **Zone Artisanale de Roeschwoog**, une partie des surfaces enherbées a été goudronnée afin de créer du stationnement supplémentaire, pour un montant de 16 511,70€ TTC. L'entretien courant a été confié aux communes par convention.

231 Accueil des gens du voyage

Le Schéma Départemental d'Accueil des gens du voyage prévoyait la création d'une aire d'accueil de 20 places ou d'une aire de grand passage, avec la commune de Reichshoffen, dans la commune de Drusenheim à l'horizon 2014 ; un report de 2 ans a été accordé à titre exceptionnel. Cette compétence a été transférée à la Communauté de Communes, qui doit se conformer à ces obligations. Le Bureau a opté pour la réalisation d'une **aire de grand passage répondant exclusivement à un besoin temporaire et ponctuel durant les grands passages (pèlerinages...)** et non à un stationnement permanent. La Communauté de Communes a demandé au Préfet du Bas-Rhin un report de deux ans pour sa réalisation comme la loi le permet à titre exceptionnel et de manière très encadrée, ce qui a été accepté (jusqu'au 29 juin 2016). En 2016, l'année est marquée par la date limite pour la réalisation. Le terrain initialement proposé par la commune de Drusenheim dans le périmètre rapproché du captage d'eau a été refusé, l'année 2016 a donc été consacrée à la recherche de nouvelles implantations compatibles avec les contraintes du territoire (inondation, ...).

241 Schéma de couverture numérique du territoire et création du réseau FTTH

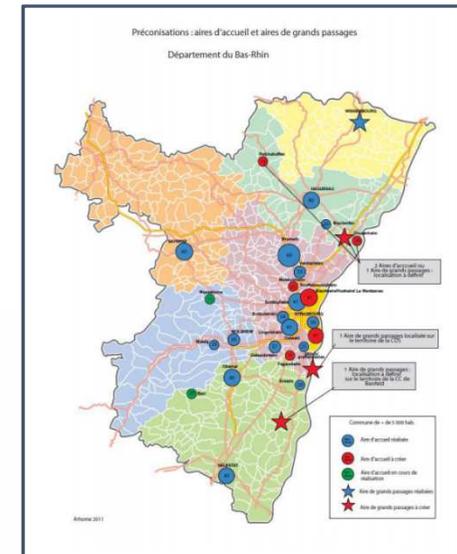
La mise en œuvre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), porté par la Région, et négocié avec l'opérateur choisi, Rosace, a établi la priorité suivante : **raccordement dans les communes mal desservies (50% des prises < débit 2 Mbps)**.

Retenu dans le cadre d'une Délégation de Service Public ; Rosace a consacré 2016 aux études d'exécution. Le planning 2016 a été le suivant :

- 1^{er} semestre 2016 : achèvement des négociations, choix du délégataire, dépôt du dossier de financement de l'Etat, rédaction de la convention de concession, signature de la convention de concession
- 2^{ème} semestre 2016 : engagement par le délégataire des études d'exécution



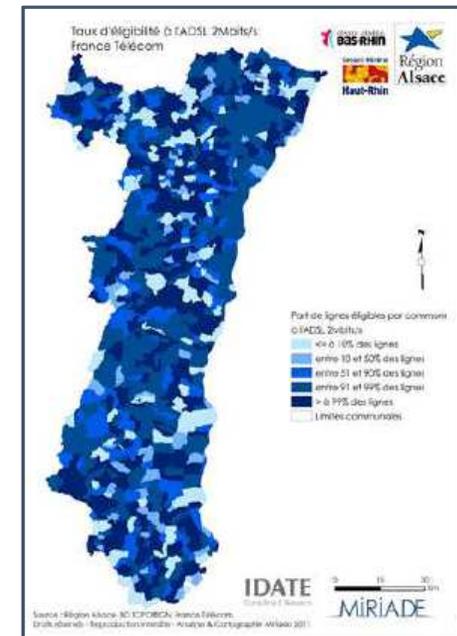
- 3 réunions avec l'Etat



Les prochaines étapes :

- 2017 : signature des conventions entre la Région et les EPCI, mise en chantier pour une durée de 6 à 8 ans ; commercialisation des premières prises

Pour la Communauté de Communes du Pays Rhénan, **la participation financière est estimée à 3,5 millions d'euros (19 757 prises à 175€ l'unité).**



GERER L'IMPACT DES ACTIVITES HUMAINES SUR L'ENVIRONNEMENT

311 Assurer la collecte, l'enlèvement, le transport et le traitement des ordures ménagères et déchets assimilés

La Communauté de Communes du Pays Rhénan a délégué, jusqu'au 31 décembre 2016, au SMIEOM de Bischwiller et environs la collecte, l'enlèvement, le transport et le traitement des ordures ménagères.

Compte tenu de l'**instauration de la collecte en porte à porte**, la redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères a été augmentée et s'élève, à partir du 1^{er} janvier 2016, à 188€ incluant 24 levées et 360 kilos maximum, pour un bac de 240 litres, et à 660€ pour un bac de 770 litres.

La levée supplémentaire est facturée 2€ et chaque kilo supplémentaire 0,28€.

Les habitants de la Communauté de Communes du Pays Rhénan ont accès à la déchèterie de Drusenheim (ouverte du lundi au samedi), et à celles de Gamsheim, Roeschwoog et Sessenheim (ouvertes du mardi au samedi).

312 Développement des énergies renouvelables et économies d'énergie

Le Conseil en Energie Partagé est un service proposé aux collectivités pour leur permettre de gagner en efficacité d'un point de vue énergétique (bâtiment et éclairage public). **Le conseiller accompagne, assiste, anime et assure le suivi énergétique.**

Jusqu'en 2015, ce service était assuré par un agent de l'ADEAN. Par délibération du 9 novembre 2015, le conseil communautaire a décidé l'embauche d'un nouveau CEP en partenariat avec la Communauté de Communes de la Région de Brumath – pour un tiers de son temps de travail, et pour une durée de 18 mois. Le nouveau conseiller a pris ses fonctions en février 2016.

Partant du constat que pour les douze communes ayant intégré le dispositif après la fusion, la « mise à niveau » n'avait pas pu être achevée, priorité a été donnée en 2016 à ce secteur. Un suivi énergétique sur 3 ans (2013-2015) a été réalisé et un bilan présenté à chacune des douze communes. En parallèle, la saisie des données énergétiques s'est poursuivie pour les six autres communes.

- Nombre de poubelles SMIEOM : 24 634
- Nombre de poubelles CC Pays Rhénan : 15 847
- Volume total collecté :
6 838.21 tonnes d'OM
3 580.42 tonnes de recyclables
1 923.46 tonnes de verre



En 2016, une **attention particulière a été apportée aux bâtiments**. Une fiche d'identité a été créée pour chacun d'entre eux et les plus énergivores ont été identifiés afin de prioriser les actions de sensibilisation et de rénovation.

Concernant les bâtiments de la Communauté de Communes, le CEP a été sollicité pour apporter son expertise sur le projet de nouvelle piscine – étude de rentabilité de système innovant – et sur le système de chauffage / isolation des locatifs au camping.

Les communes ont bénéficié d'une **compétence pointue aisément mobilisable**. En effet, la taille des communes sur notre territoire permet rarement d'acquérir ces compétences techniques en interne au niveau communal. Dans le cadre des Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte, le CEP a assisté les communes de Auenheim, Roeschwoog, Soufflenheim et Stattmatten sur le montage de leurs dossiers de rénovation de leur éclairage public. Il se tient à la disposition de chaque commune pour l'analyse d'étude, de devis ou de cahier des charges, ainsi que pour la recherche de subvention.

Compétente en matière de conseil en efficacité énergétique et pour répondre aux questions d'énergies renouvelables du grand public, l'ADEAN porte, dans le cadre du plan climat, un **Espace Info Energie (EIE) à l'échelle de l'Alsace du Nord** (en sus de celui de l'Espace Info Energie de Haguenau).

En terme de bilan, la première année de fonctionnement (de septembre 2015 à août 2016) a permis de conseiller 162 foyers dont 97 ont bénéficié de conseils approfondis et 65 de conseils simplifiés. Les demandes sont formulées à 98% par des particuliers, en majorité des propriétaires occupants (à 89%). Ces logements datent majoritairement d'avant 1974 (58%) et les questions portent principalement sur l'isolation (37%) et le chauffage (26%).

Dans le cadre de ce partenariat, sont organisées des permanences :

- physiques : tous les deuxièmes mercredis matin de chaque mois au siège de la Communauté de la Communauté de Communes du Pays Rhénan, sur rendez-vous (une permanence assurée en 2016)
- téléphoniques : en composant le numéro vert suivant 0 800 60 60 44.

En tant que membre de l'ADEAN, la Communauté de Communes contribue à ce service à hauteur de 1 430,29€ pour 2016.



ACTION DE PRESERVATION ET GESTION DES ESPACES NATURELS

322 Renforcer les actions de développement durable

La Communauté de Communes a initié tout au long du premier semestre une **concertation collective large avec l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire** (syndicats locaux, SDEA, associations, ONF dans le cadre de la surveillance du Biotope de la Moder...).

La réflexion menée a abouti à la décision, le 20 juin, d'une prise de compétence anticipée de la compétence obligatoire de la "GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations" (GEMAPI) relative à l'aménagement de bassins versants, à l'entretien des cours d'eau, à la lutte contre les inondations ainsi qu'à la protection des milieux aquatiques.

La compétence a été déléguée au SDEA et la taxe GEMAPI a été instaurée pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017 ; son montant a été calculé à partir de l'établissement d'un programme d'actions prévisionnel sur trois ans. La Communauté de Communes a également pris la compétence de manière volontaire sur la **surveillance du biotope de la Moder** menée jusqu'à présent par le Syndicat de la Basse Moder avec l'aide de l'ONF par conventionnement.



331 Lutte contre les moustiques

La Communauté de Communes a participé au comité syndical du Syndicat mixte de Lutte contre les Moustiques (avec 18 représentants depuis son entrée au sein du syndicat au 1^{er} janvier 2016), à hauteur de 3,34 € par habitant. Elle en est aujourd'hui le principal contributeur.

L'année 2016 restera une année à moustiques exceptionnelle avec des conditions météorologiques inhabituelles : pluies abondantes avec de nombreux épisodes torrentiels de mars à juin, débordement des cours d'eau et crues du Rhin avec des pics successifs, décrue et diminution progressive des niveaux d'eau, faibles précipitations en juillet et août.

Les méthodes de lutte utilisées en 2016 sont identiques à celles de l'année précédente :

- utilisation d'un produit biologique spécifique des larves de moustiques : le BTI
- le produit doit être appliqué à la surface de l'eau soit à pied à l'aide de pulvérisateurs à dos soit par hélicoptère
- le traitement est à renouveler à chaque phase de développement de larves de moustiques

Dans la lutte, l'année 2016 a été contrastée avec 3 phases distinctes :

- démarrage de l'activité des adultes au mois de mai
- au mois de juin, nuisance exceptionnelle dans tous le Bas-Rhin
- une nuisance résiduelle jusqu'à mi-juillet

Le bilan des interventions fait apparaître 8 phases d'intervention, dont 5 par hélicoptère totalisant 405 ha, et près de 1 450 heures de traitements à pied (sur une surface de près de 250 ha au total).

Les populations de moustiques ont été considérablement réduites par les traitements mais les populations restantes ont malheureusement souvent provoquées une nuisance en particulier de mi-mai à mi-juillet.

- 8 phases d'intervention
- 1 450 h de traitements à pied
- 250 ha couverts



- 121 705€ de participation pour le Pays Rhénan
- soit 3,34€ par habitant

MISER SUR LES ENFANTS ET LES JEUNES DU TERRITOIRE ET LEUR PROPOSER DES STRUCTURES EDUCATIVES ET LUDIQUES DE QUALITE

411a Mise en œuvre d'une politique d'accueil de la petite enfance (0 - 6 ans) : RAM intercommunal

Le Relais Assistantes Maternelles-Parents a pour mission **d'accompagner les parents dans leur recherche d'un mode de garde – qu'il soit individuel ou collectif - dans leur fonction d'employeur**, et de les soutenir dans leur parentalité.

Le RAM-P accueille également les assistantes maternelles pour les informer sur leurs droits en matière de travail, pour les **soutenir dans leur rôle de professionnelles de la petite enfance**, en mettant à leur disposition es outils de réflexion ou des supports techniques.

Ces dernières étaient au nombre de 339 à l'échelle de la Communauté de Communes du Pays Rhénan en 2016. Ce chiffre est en légère baisse du fait d'une demande d'accueil plus faible en 2016.

Les contacts, de nature plutôt administrative, se sont élevés à 1 336 dont 755 avec des assistantes maternelles et 581 avec des parents. La demande principale concerne **la recherche d'informations sur le statut** (droit du travail, contrat, conventions collectives, obligations et devoirs du salarié...).

Le RAM-P est également un **lieu de rencontre qui profite aussi bien aux enfants, qu'aux parents et aux assistantes maternelles** de tout le territoire. Les quatre ateliers d'éveil hebdomadaires sont des temps qui permettent aux enfants de se socialiser au contact de leurs pairs, aux assistantes maternelles de rompre leur isolement et d'échanger avec d'autres professionnelles, aux parents de partager des temps d'animations en relation privilégiée avec leur enfants. Les deux animatrices, Educatrice de Jeunes Enfants, accompagnent chaque public dans ses demandes, préparent les temps d'accueil, se rendent disponibles pour l'accueil des usagers en journée et soirée, mettent à contribution leurs savoirs-être et savoir-faire au bénéfice de l'enfant.

115 ateliers ont eu lieu en 2016 ainsi que 34 Cafés parents-amats. Tous ces temps sont toujours complets, une liste d'attente est nécessaire. En moyenne 16 enfants participent à chaque atelier et 171 enfants différents sur le territoire ont été touchés sur toute l'année.

Les soirées-rencontres thématiques, au nombre de 13 en 2016 – comptabilisant 103 participants – permettent le développement des compétences individuelles de chaque assistante maternelle. Les animatrices s'attachent à proposer des interventions riches et de qualité pour contribuer à

- 329 assistantes maternelles
- 1 336 contacts
- budget de fonctionnement : 114 300 €



l'amélioration des conditions d'accueil du jeune enfant et demandent des temps de préparation importants aux animatrices.

411b Mise en œuvre d'une politique d'accueil de la petite enfance (0 - 6 ans) : création, gestion ou soutien des structures d'accueil collectif

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence d'accueil de la petite enfance, c'est-à-dire des enfants âgés de moins de quatre ans, la Communauté de Communes dispose d'une structure multi-accueil à Drusenheim. La gestion a été confiée, par une Délégation de Service Public, à l'Association Familiale de Loisirs Educatifs et de formation du Bas-Rhin (ALEF).

Le contrat prendra fin en juin 2017.

Accueillir avant tout ! C'est l'une des idées phare du projet d'accueil de cet établissement. Il apparaît primordial à l'équipe de réussir à répondre à chaque besoin de l'enfant et de sa famille accueillis au sein du multi accueil. La vigilance est accrue lorsque les besoins sont spécifiques et demandent une attention et un accompagnement particuliers. Les activités sont adaptées et réfléchies dans le sens d'une réponse apportée à un besoin, quel qu'il soit.

En 2016, le travail pédagogique s'est articulé autour de la sensorialité et l'émerveillement.

L'idée principale étant de faire émerger chez les enfants des notions comme les multiples découvertes sensorielles (couleurs et expérimentations diverses), l'estime d'eux mêmes, le respect de l'autre par opposition aux apprentissages scolaires qui interviendront bien plus tard.

Tout au long de l'année, tout est prétexte à l'émerveillement et à la découverte du monde pour le tout-petit : sorties et spectacle, jeux et repas à thème. Très impliqués, l'équipe du multi-accueil laisse une place de choix aux parents souhaitant s'investir. Que ce soit dans les temps festifs, dans l'accompagnement des sorties ou dans de véritables animations pédagogiques, les parents sont force de propositions.

Projet : « Parents élancez-vous ! » De cette dynamique est née le projet soutenu par la CAF autour des cinq sens. Plusieurs intervenants, dont de nombreux parents ont entouré l'équipe afin de proposer différents temps tout au long de l'année : Food Art, parcours sensoriel pieds nus à la crèche, conte musical et atelier percussion, atelier d'arts martiaux, atelier photos,...

- 133 enfants inscrits
- 103 774 heures d'accueil réalisées



412a Schéma d'accueil scolaire et périscolaire du territoire : développement d'une stratégie d'accueil scolaire et périscolaire

Au moment de la fusion des quatre Communautés de Communes, la compétence d'accueil périscolaire a été conservée par les communes, ou rétrocédée aux communes de Gamsnheim et de Kilstett. Toutefois, **constatant une offre disparate sur le territoire, les communes ont inscrit un schéma directeur intercommunal d'accueil périscolaire au projet de territoire.**

La Communauté de Communes souhaite que l'offre d'accueil périscolaire (pour la restauration scolaire, l'étude et les accueils de loisirs pendant les vacances) soit mieux répartie sur le territoire. Même si aujourd'hui, seules deux communes ne proposent pas d'un accueil des enfants pour le déjeuner ou après les cours, l'offre semble encore insuffisante. Les modalités de développement du périscolaire sont actuellement en discussion avec les communes.

Le schéma directeur intercommunal d'accueil périscolaire pour les années 2015-2020 a pour objectif la création de 250 places d'accueil supplémentaires.

En 2016, trois communes ont bénéficié d'un fonds de concours de la part de la Communauté de Communes pour leur projet : Drusenheim pour une extension, Gamsnheim pour la reconstruction et l'extension et Roppenheim pour une création. **Le tout a généré 100 places supplémentaires et a permis de pérenniser 25 autres places.**

413 Service d'animation jeunesse

La Communauté de Communes du Pays Rhénan, en partenariat avec la FDMJC Alsace, développe et met en œuvre sa politique jeunesse locale. L'enjeu consistant à **accompagner les jeunes vers une citoyenneté active, et les amener à s'impliquer dans des organisations locales.**

Dans un premier temps, afin de rencontrer son public, le service Animation Jeunesse propose des activités de loisirs.

Ainsi, en période scolaire, il organise des ateliers dans les collèges du secteur, dont celui de Herrlisheim depuis octobre 2016. Au programme : jeux de société, graff ou encore photo... En 2016, 89 séances ont eu lieu. Les mercredis, soirs et week-end sont également mis à profit pour rencontrer les jeunes lors d'activités ou pour mener des réunions permettant de préparer des projets (char de carnaval, radeaux, séjours été, évènement jeux vidéo, spectacle du Téléthon...)



Objectif :

250 places supplémentaires
budget 2016 : 119 778 €



En période de vacances scolaires, des séjours et des programmes d'activités sont proposés. En 2016, des mini-camps (3 pendant l'été dont le Raid Rhéna et 2 à l'automne), un séjour ski et un en Espagne ou encore le Pass'Jeunesse ont été organisés et des programmes élaborés pour chaque période de vacances à l'exception de celles de Noël.

Certains jeunes, rencontrés lors de ces activités ou séjours, s'impliquent dans des groupes, dans l'animation ou encore dans l'organisation.

Le Collectif Jeunes, par exemple, regroupe une cinquantaine de jeunes engagés dans cette dynamique. Ils élaborent leur programme, organisent des actions de financement de leurs projets, aident lors des événements organisés par les Collectifs Nature et Culture ou encore pour le Téléthon.

Le Collectif Nature, quant à lui, réunit une quinzaine de bénévoles et organise chaque année l'évènement « Destination Nature ». En 2016, il a eu lieu à Drusenheim. 40 bénévoles étaient mobilisés pour accueillir environ 350 personnes. Le Collectif Solidaire fort de ses 7 bénévoles, propose des actions à destination des publics en difficulté. Ainsi, des soins esthétiques ont été prodigués en maison de retraite et des actions de soutien à la Banque alimentaire ont été organisées.

Le service Animation Jeunesse de la Communauté de Communes travaille en **partenariat étroit avec des structures municipales** - AFICEL de Soufflenheim, Service Sports et Jeunesse de Herrlisheim, ARE d'Auenheim/Rountzenheim (soutien à l'organisation de l'ALSH été), le RAM.

En outre, **deux jeunes ont été accueillis en Service Civique** pendant 9 mois.

Les partenariats avec les collèges du secteur se sont bien développés. Grâce au renforcement de l'équipe, par un poste d'apprentie depuis la rentrée scolaire 2016/2017, les animateurs sont bien présents dans les 4 collèges fréquentés par les jeunes du secteur : Drusenheim, Herrlisheim, La Wantzenau et Soufflenheim. Chaque semaine, six animations sont proposées, grâce à un roulement nécessaire, dans les collèges.

En plus de ces activités, en 2016 les animateurs ont animé durant 4 semaines l'outil de prévention « Savoir Comprendre et agir pour dire Non à la haine » au sein des collèges. Ils ont aussi contribué à la journée de lutte contre le Harcèlement au collège de Soufflenheim.



- Budget : 225 494€
- CC : 64 %
- Familles : 24 %



En 2016, la Communauté de Communes du Pays Rhéna n s'est dotée d'un Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ). Il comprend trente-neuf membres et s'adresse exclusivement aux collégiens. Ce conseil a été lancé le 29 octobre 2016 à Sessenheim lors d'une journée de travail avec des jeunes de l'ensemble du territoire. Cinq thèmes ont été abordés : bien-être, vivre ensemble, loisirs, développement durable et communication. Les participants se sont exprimés et ont fait des propositions qui ont été soumises à un vote final. Quatre propositions ont été retenues : organiser un évènement festif, créer un collectif vigilance pour lutter contre le harcèlement, réfléchir sur les pistes cyclables et créer un logo.



ETRE A L'ECOUTE DU TISSU ASSOCIATIF POUR MIEUX ORGANISER LE TERRITOIRE

421a Etudes, création et gestion des équipements sportifs et de loisirs structurants d'intérêt communautaire : équipements aquatiques (piscine)

Le chantier de réhabilitation, démarré en 2015, est entré en 2016 dans sa phase concrète. Sur la base du scénario retenu (scénario 3 : réhabilitation du bassin sportif actuel de 250 m² et création d'un bassin d'apprentissage 125 m², ajout de plages aqua ludiques intérieure et extérieure), un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé. Le lauréat, BVL Architecture, propose un projet correspondant au scénario et comprenant un bassin en inox revêtu, des trappes pour les lignes d'eau et des plages minérales extérieures, le tout pour 4 575 000€ de travaux.

Ce projet phare de la mandature va bénéficier d'un large soutien des collectivités partenaires : le Département dans la cadre du Contrat de Territoire et l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

En matière de fonctionnement, les conventions avec les associations (aquabiking, 2 clubs de plongée, CLSH Loubavitch) ont été reconduites.

421b Etudes, création et gestion des équipements sportifs et de loisirs structurants d'intérêt communautaire : autres équipements d'intérêt communautaire (courts de tennis de Sessenheim ; espace sportif et culturel l'ESCAL)

Pour ce qui est des occupations, la salle a été louée 29 week-ends en 2016. En outre, un planning hebdomadaire répartit les créneaux d'utilisation de la salle par les associations et l'école :

- la gym : 14h par semaine, soit 477 heures
- le tennis de table : 3h30 par semaine, soit 150h30
- l'école : 4h par semaine, soit 70 heures

Les tarifs restent inchangés.



- Grand public : 15 192 usagers
- Aquagym : 2 200 usagers
- 69 créneaux scolaires
- 755 séances scolaires



ANIMATION CULTURELLE EN RESEAU A L'ECHELLE INTERCOMMUNALE

432 Mettre en œuvre un réseau de bibliothèques communales et gestion des lieux publics de lecture

Le territoire du Pays Rhénan dispose d'un maillage d'équipements de lecture publique satisfaisant : points lecture, bibliothèques et médiathèques. Ainsi neuf communes proposent un accès au livre ou à d'autres media*. La Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin (BDBR) vient en appui des structures par une aide technique ou méthodologique ainsi qu'un accès à son propre fonds documentaire.

Les politiques de lecture publique, qui demeurent du ressort des communes, restent cependant relativement isolées. La Communauté de Communes a ainsi pris la compétence de **renforcer et animer le réseau des bibliothèques sur le territoire**.

La BDBR a procédé à un diagnostic de la situation, rencontré l'ensemble des acteurs, professionnels et bénévoles et proposé une liste d'actions pouvant être menées.

(*) médiathèques de Drusenheim et de Roeschwoog /
bibliothèques municipales de Gamsheim, Herrlisheim et Kilstett /
points lecture de Auenheim-Rountzenheim, Dalhunden, Fort-Louis et Offendorf

2 médiathèques
3 bibliothèques municipales
4 points lecture

DEVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE DE STRUCTURES D'ACCUEIL

442 Restructuration du siège

Fort du constat que le siège actuel ne peut accueillir le regroupement avec les services partenaires ou intervenant sur le territoire, pour des raisons :

- d'indisponibilité foncière suffisante pour l'extension et le stationnement nécessaire,
- de configuration des locaux peu adaptée et peu optimisée,
- de difficultés techniques pour la mise aux normes (accessibilité et sécurité),

la Communauté de Communes du Pays Rhénan envisage la construction d'un nouveau bâtiment à Drusenheim.

Par ailleurs, afin de renforcer l'accès aux services de proximité et leur qualité, l'Etat s'est engagé dans le développement de maisons de services au public. Cet objectif fait aujourd'hui pleinement écho au projet de territoire de la Communauté de Communes du Pays Rhénan, issue de la fusion de quatre Communauté de Communes au 1er janvier 2014, et portant sur 36 079 habitants. Aussi, la Communauté de Communes propose de mettre en place un programme pour la mise en œuvre d'une maison de services au public labellisée par l'Etat.

Le projet porte sur :

- le regroupement des services (sur environ 1600 m² de surface totale) : Communauté de Communes (3 sites actuellement : le siège à Drusenheim, l'annexe avec l'animation jeunesse à Roeschwoog la régie des ordures ménagères à Drusenheim) – le Trésor Public - les offices de tourisme et autres services de l'Etat (emploi et/ou aide sociale)
- la mutualisation des espaces communs (30% de la surface totale) : accueil mutualisé avec un point d'attente assise et un espace confidentiel - salles de réunion – sanitaires – cuisine – local d'archivage – locaux techniques – parking
- la réduction des coûts de fonctionnement par la création d'un bâtiment « basse consommation » et de conception bioclimatique pour le confort des usagers.
- la mutualisation et rationalisation des coûts de fonctionnement : accueil – équipements techniques – charges
- une implantation choisie pour une bonne visibilité du site avec une signalétique adaptée
- l'intégration des technologies numériques : fibre – visio-conférence – point d'accès public



COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – chiffres nets des flux croisés entre budgets, exprimés en euros :

Chiffres du compte administratif	Budgets agrégés	Budget principal	Total des budgets annexes "services"	Loisirs	OM	Total de budgets annexes "aménagement"	ZAC Parc éco	ZA Auenheim	ZA Bernhohl	ZA Herdlach II	ZA Roppenheim
Dépenses de fonctionnement	18 369 291	12 971 855	2 106 224	233 884	1 872 339	3 291 213	2 529 181	1 565	759 872	0	595
011 Charges à caractère général	5 013 682	543 976	1 927 967	60 293	1 867 674	2 541 739	2 529 181	1 565	10 398		595
012 Charges de personnel	1 302 856	1 182 856	120 000	120 000		0					
014 Atténuations de produits	7 943 749	7 943 749	0			0					
65 Autres charges de gestion courante	644 818	644 816	0	0		2		0	2		
66 Charges financières	11 217	11 217	0			0					
67 Charges exceptionnelles	265 103	239 039	26 064	21 399	4 665	0					
042 Opérations de transfert entre sections	3 174 485	2 406 203	32 192	32 192		736 091			736 091		
002 Résultat antérieur négatif	13 381		0			13 381			13 381		
Recettes de fonctionnement	23 173 369	16 338 537	3 533 572	185 389	3 348 183	3 301 260	2 527 098	1 565	759 872	0	12 725
013 Atténuations de charges	25 416	25 416	0			0					
70 Produits des services	3 576 604	300 210	3 210 333		3 210 333	66 060			66 060		
73 Impôts et taxes	10 143 554	9 964 530	179 024	179 024		0					
74 Dotations et participations	2 854 623	2 214 206	0	0		640 417	640 417				
75 Autres produits de gestion courantes	30 284	30 189	95	95		0				0	
76 Produits financiers	0		0			0					
77 Produits exceptionnels	2 152 175	2 143 104	9 072	1	9 071	0					
042 Opérations de transfert entre sections	2 604 100	22 042	0			2 582 058	1 886 681	1 565	693 812		
002 Résultat antérieur positif	1 786 614	1 638 840	135 049	6 270	128 779	12 725					12 725
Dépenses d'investissement	5 578 148	1 803 572	140 159	140 159	0	3 634 417	1 886 681	255 812	1 429 903	62 022	0
20 Immobilisations incorporelles	315 750	293 646	22 105	22 105		0					
204 Subventions d'équipement versées	122 489	122 489	0			0					
21 Immobilisations corporelles	1 438 302	1 320 649	117 653	117 653		0					
23 Immobilisations en cours	18 887	18 887	0			0					
Opérations d'équipement	0		0			0					
16 Emprunts et dettes	108 270	25 860	401	401		82 009		82 009			
27 Autres immobilisations financières	0										
040 Opérations de transfert entre sections	2 604 100	22 042	0	0	0	2 582 058	1 886 681	1 565	693 812	0	0
001 Résultat antérieur négatif	970 350		0	0		970 350		172 238	736 091	62 022	
Recettes d'investissement	7 246 102	6 449 850	51 205	49 129	2 076	745 047	0	0	736 091	0	8 956
13 Subventions d'investissement reçues	57 802	57 802	0			0					
10 Dotations et fonds divers	16 805	16 805	0			0					
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	1 043 750	1 043 750	0	0		0					
16 Emprunts et dettes	440		440	440		0					
040 Opérations de transfert entre sections	3 174 485	2 406 203	32 192	32 192	0	736 091	0	0	736 091	0	0
001 Résultat antérieur positif	2 952 819	2 925 290	18 573	16 497	2 076	8 956					8 956

LISTE DES DELIBERATIONS PRISES EN 2016 :

29/02/2016	2016-311AC	Désignation du secrétaire de séance
29/02/2016	2016-312AC	Approbation du rapport de la séance du 14 décembre 2015
29/02/2016	2016-313AG	Désignation du délégué titulaire auprès du Syndicat Mixte de Lutte contre les Moustiques du Bas-Rhin pour la Commune de Stattmatten
29/02/2016	2016-314SH	Animation jeunesse - Approbation de la convention financière FDMJC 2016
29/02/2016	2016-315BFIN	Orientations Budgétaires
29/02/2016	2016-316TL	Staedly : Approbation convention d'occupation temporaire
29/02/2016	2016-317TL	Adhésion au Club d'Activités des Maîtres-Nageurs (CAMNS)
29/02/2016	2016-318ATE	Droit de préemption urbain (DPU) sur le territoire communautaire et subdélégation aux communes membres à l'occasion de l'aliénation d'un bien
29/02/2016	2016-319ATE	Débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
29/02/2016	2016-320ENV	Approbation du règlement de collecte des ordures ménagères
21/03/2016	2016-321AC	Désignation du secrétaire de séance
21/03/2016	2016-322AC	Approbation du rapport de la séance du 29 février 2016
21/03/2016	2016-323AG	Archivage : Mission d'accompagnement du C.D.G 67
21/03/2016	2016-324AG	Présentation du schéma de mutualisation
21/03/2016	2016-325AG	Missions à confier à l'ATIP
21/03/2016	2016-326PC	Emploi d'adjoint administratif principal de 2ème classe : modification du temps de travail
21/03/2016	2016-327SH	Attribution d'un fonds de concours au profit de la commune de Drusenheim
21/03/2016	2016-328BFIN	Approbation des comptes de gestion 2015
21/03/2016	2016-329BFIN	Compte administratif du budget principal 2015

21/03/2016	2016-330BFIN	Compte administratif du budget annexe piscine 2015
21/03/2016	2016-331BFIN	Compte administratif du budget annexe loisirs 2015
21/03/2016	2016-332BFIN	Compte administratif du budget annexe de la régie des ordures ménagères 2015
21/03/2016	2016-333BFIN	Compte administratif du budget annexe de la ZA de Auenheim 2015
21/03/2016	2016-334BFIN	Compte administratif du budget annexe de la ZA Bernhohl 2015
21/03/2016	2016-335BFIN	Compte administratif du budget annexe de la ZA Herdlach II 2015
21/03/2016	2016-336BFIN	Compte administratif du budget annexe de la ZA Roppenheim 2015
21/03/2016	2016-337BFIN	Compte administratif du budget annexe de la ZAE Majeure 2015
21/03/2016	2016-338BFIN	Clôture du budget annexe piscine
21/03/2016	2016-339BFIN	Clôture du budget annexe de la ZAE Majeure
21/03/2016	2016-340BFIN	Budget principal : Affectation du résultat
21/03/2016	2016-341BFIN	Budget annexe loisirs : Affectation du résultat
21/03/2016	2016-342BFIN	Budget annexe de la régie des ordures ménagères : Affectation du résultat
21/03/2016	2016-343BFIN	Budget annexe de la ZA de Auenheim : Affectation du résultat
21/03/2016	2016-344BFIN	Budget annexe de la ZA de Bernhohl : Affectation du résultat
21/03/2016	2016-345BFIN	Budget annexe de la ZA Herdlach II : Affectation du résultat
21/03/2016	2016-346BFIN	Budget annexe de la ZA de Roppenheim : Affectation du résultat
21/03/2016	2016-347BFIN	Budget primitif 2016 du budget principal
21/03/2016	2016-348BFIN	Vote des taux d'imposition
21/03/2016	2016-349BFIN	Budget primitif 2016 du budget annexe loisirs
21/03/2016	2016-350BFIN	Budget primitif 2016 du budget annexe de la régie des ordures ménagères
21/03/2016	2016-351BFIN	Budget primitif 2016 du budget annexe de la ZAE du Parc Rhéna
21/03/2016	2016-352BFIN	Budget primitif 2016 du budget annexe de la ZA de Auenheim
21/03/2016	2016-353BFIN	Budget primitif 2016 du budget annexe de la ZA du Bernhohl

21/03/2016	2016-354BFIN	Budget primitif 2016 du budget annexe de la ZA Herdlach II
21/03/2016	2016-355BFIN	Budget primitif du budget annexe de la ZA du Thonweiler à Roppenheim
21/03/2016	2016-356ATE	Programme d'accessibilité programmée des bâtiments intercommunaux - approbation
21/03/2016	2016-357ATE	Retrait de la délibération d'approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Drusenheim du 14 décembre 2015
21/03/2016	2016-358ATE	Révision n°2 du Plan d'Occupation des Sols (POS) de la commune de Drusenheim pour sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Approbation
21/03/2016	2016-359ATE	Modification du Droit de Préemption Urbain applicable au Plan Local d'Urbanisme de la commune de Drusenheim
20/06/2016	2016-360AC	Désignation du secrétaire de séance
20/06/2016	2016-361AC	Approbation du rapport de la séance du 21 mars 2016
20/06/2016	2016-362AG	Désignation de délégués supplémentaires auprès de l'Association pour le Développement de l'Alsace du Nord (ADEAN)
20/06/2016	2016-363RES	Liste des marchés conclus en 2015
20/06/2016	2016-364AG	Décisions prises au titre des délégations au Président
20/06/2016	2016-365AG	Délégations d'attributions du Conseil Communautaire au Président et au Bureau en application de l'article L.5211-10 du C.G.C.T
20/06/2016	2016-366TL	Tarifs Staedly
20/06/2016	2016-367AG	Modification des statuts – Prise anticipée de la compétence GEMAPI
20/06/2016	2016-368AG	Modification des statuts – Prise de la compétence Maison de services
20/06/2016	2016-369PC	Régime indemnitaire du personnel communautaire
20/06/2016	2016-370PC	Non remboursement des primes versées à tort à un agent placé en congé de grave maladie
20/06/2016	2016-371PC	Mise à jour du tableau des emplois au 1er septembre 2016
20/06/2016	2016-372PC	Mise à disposition de personnel avec la commune de Herrlisheim
20/06/2016	2016-373SH	Avenant à la convention financière avec la FDMJC

20/06/2016	2016-374SH	Attribution d'un fonds de concours au profit de la commune de Roppenheim
20/06/2016	2016-375SH	Attribution d'un fonds de concours au profit de la commune de Gamsheim
20/06/2016	2016-376BFIN	Vote du taux de cotisation foncière des entreprises
20/06/2016	2016-377BFIN	Achat d'un terrain à Roeschwoog
20/06/2016	2016-378BFIN	Subvention à la mission locale et au Relais emploi de Schiltigheim
20/06/2016	2016-379BFIN	Convention financière avec l'ADEAN
20/06/2016	2016-380BFIN	Acquisition de la maison du garde barrière à Herrlisheim
20/06/2016	2016-381DE	OCM règlement d'attribution des aides directes aux entreprises
20/06/2016	2016-382TL	Travaux d'aménagement et acquisition d'habitations légères de loisirs
20/06/2016	2016-383TL	Avenants annuels aux conventions avec les Offices de Tourisme
20/06/2016	2016-384ATE	Offre de concours de la société ROPPENHEIM OUTLET SNC pour des travaux de réaménagement de voie d'accès
20/06/2016	2016-385ATE	Nouvelle réglementation (Nouveau Code de l'urbanisme) : Adaptation du PLU intercommunal en cours d'élaboration
20/06/2016	2016-386ATE	Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Gamsheim
20/06/2016	2016-387ATE	Impact du plan de prévention d'inondation de la Moder sur les enjeux majeurs du Pays Rhénan
20/06/2016	2016-388ATE	Désignation du Maître d'œuvre pour la piscine intercommunale à Drusenheim
20/06/2016	2016-389ATE	Plan de financement pour les travaux d'éclairage public dans la ZI de Soufflenheim
20/06/2016	2016-390ATE	Plan de financement pour les travaux d'éclairage public dans la ZI de Herrlisheim
20/06/2016	2016-391ATE	Plan de financement pour les travaux de rénovation de la piscine intercommunale à Drusenheim
20/06/2016	2016-392ATE	Plan de financement pour les travaux de mise en conformité de l'accès des bâtiments intercommunaux
20/06/2016	2016-393ATE	Opération de déconstruction et de dépollution résiduelle des ouvrages enterrés pour l'aménagement de la ZAE de Drusenheim-Herrlisheim
29/09/2016	2016-394AC	Désignation du secrétaire de séance
29/09/2016	2016-395AC	Approbation du rapport de la séance du 20 juin 2016

29/09/2016	2016-396AG	Adoption du schéma de mutualisation
29/09/2016	2016-397AG	Intention d'adhésion à l'Eurodistrict PAMINA
29/09/2016	2016-398SH	Rapport 2015 du délégataire pour le multi accueil
29/09/2016	2016-399SH	Délégation de service public pour la gestion du multi accueil
29/09/2016	2016-400BFIN	Décision modificative du budget principal
29/09/2016	2016-401BFIN	Acquisition d'un terrain sur le site de la Gutlach à Herrlisheim
29/09/2016	2016-402DE	Demande de terrain - Zone d'activités économiques de Gamsheim - clinique vétérinaire
29/09/2016	2016-403TL	Grille tarifaire de la taxe de séjour
29/09/2016	2016-404BFIN	Institution, perception et fixation du produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)
29/09/2016	2016-405ATE	Adhésion de la communauté de communes au «Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle» (SDEA) et transfert complet de la compétence « grand cycle de l'eau » correspondant aux alinéas 1°, 2°, 4°, 5°, 8°, 12° de l'article L.211-7 I. du Code de l'environnement
29/09/2016	2016-406ATE	Approbation de la Modification n°2 du PLU de Kilstett
29/09/2016	2016-407ATE	Modification simplifiée n°1 du PLU de Herrlisheim : Définition des modalités de mise à disposition du public
29/09/2016	2016-408ATE	Approbation de la déclaration de projet de réhabilitation de la friche industrielle de Sessenheim emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de SESSENHEIM
29/09/2016	2016-409ATE	Friche industrielle de Sessenheim : Conclusion d'une convention de mise à disposition d'un bien porté par l'EPF, en vue de la réalisation de travaux de démolition par la communauté de communes
29/09/2016	2016-410ENV	Rapport SMIEOM
05/12/2016	2016-411AC	Désignation du secrétaire de séance
05/12/2016	2016-412RES	Liste des marchés conclus
05/12/2016	2016-413AG	Décisions prises au titre des délégations au président (DIA)
05/12/2016	2016-414AG	Mise en conformité des statuts de la communauté de communes

05/12/2016	2016-415AG	Modification de l'intérêt communautaire
05/12/2016	2016-416AG	Désignation des représentants de Rountzenheim dans les différentes instances communautaires
05/12/2016	2016-417AG	Projet de territoire : bilan des actions menées en 2016 et orientations stratégiques 2017-2018
05/12/2016	2016-418PC	Dispositif de titularisation applicable aux agents contractuels : approbation du rapport sur la situation des agents et programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire
05/12/2016	2016-419PC	Mises à disposition de personnel
05/12/2016	2016-420PC	Poste d'animateur de l'opération collective de modernisation (OCM) – renouvellement du contrat
05/12/2016	2016-421RES	Adhésion de la commune de Soufflenheim au groupement de commandes, coordonné par la communauté de communes du Pays Rhénan, pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel
05/12/2016	2016-422SH	Convention d'objectifs et convention financière avec la FDMJC
05/12/2016	2016-423DE	Vente d'un terrain sur le site de l'ancienne raffinerie de Drusenheim-Herrlisheim
05/12/2016	2016-424DE	Avenant à la convention d'objectifs et de moyens avec l'UPER
05/12/2016	2016-425TL	Réalisation d'un site internet pour le Staedly et sollicitation d'une subvention auprès du Département dans le cadre du contrat de territoire
05/12/2016	2016-426TL	Réalisation de relais information service et sollicitation d'une subvention auprès du Département dans le cadre du contrat de territoire
05/12/2016	2016-427TL	Fixation des tarifs de la zone de loisirs du Staedly à compter de 2017
05/12/2016	2016-428ATE	Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU de Gamsheim
05/12/2016	2016-429ENV	Convention de répartition des actifs et du personnel dans le cadre de la dissolution du SMIEOM
05/12/2016	2016-430ENV	Régie intercommunale à seule autonomie financière pour l'exploitation du service d'enlèvement des ordures ménagères : création, adoption des statuts et fixation du montant de la dotation initiale
05/12/2016	2016-431ENV	Régie intercommunale à seule autonomie financière pour l'exploitation du service d'enlèvement des ordures ménagères : désignation des membres du conseil d'exploitation

05/12/2016	2016-432ENV	Désignation des délégués auprès du SMITOM de Haguenau-Saverne
05/12/2016	2016-433BFIN	Budget primitif 2017 de la régie intercommunale d'enlèvement des ordures ménagères
05/12/2016	2016-434BFIN	Fixation de la redevance ordures ménagères pour l'année 2017
05/12/2016	2016-435PC	Création d'un poste de directeur de la régie « ordures ménagères »
05/12/2016	2016-436ENV	Régie ordures ménagères : Conventions de prestation de services avec la communauté de communes de Bischwiller et environs
05/12/2016	2016-437AG	Demande d'intégration de la commune de Rohrwiller à la communauté de communes du Pays Rhénan

REVUE DE PRESSE

Dernières Nouvelles d'Alsace

26 janvier 2016 – Les associations dénoncent un « massacre à la tronçonneuse »

4 mars 2016 – Des débats autour des orientations budgétaires

1^{er} avril 2016 – Séance budgétaire marathon

6 avril 2016 – Prévenir les risques d'inondation

9 avril 2016 – Alerte aux moustiques

25 avril 2016 – Une première réussie

28 mai 2016 – Un show aérien pour démoustiquer

24 juin 2016 – Mairie et Communauté de Communes : au boulot à vélo !

5 juillet 2016 – Trente points en trois heures

9 août 2016 – Une entrée en matière dynamique

11 août 2016 – Ouverte tous les jours, avant les futurs travaux

30 septembre 2016 – Des campeurs contraints de lever le camp

8 octobre 2016 – Un nouveau barème pour la taxe de séjour

18 octobre 2016 – Une rentrée dynamique

1^{er} novembre 2016 – les journées bien remplies des assistantes maternelles

9 novembre 2016 – Une école de la citoyenneté est née

16 décembre 2016 – Projet de territoire et ordures ménagères